

Le Président Tebboune inaugure la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar

HISTORIQUE !

Hier, l'un des projets les plus ambitieux, les plus emblématiques et le plus visible de la nouvelle vision stratégique de l'économie nationale a été officiellement mis en service par le président de la République. P3



Saïd Ourabah décrypte la bataille mémorielle
« La France ne pourra jamais esquiver la vérité historique »

Dans un entretien accordé à El Khabar, Saïd Ourabah, président de l'Association des travailleurs algériens en France et de la Fédération des travailleurs africains en France, revient sur la place centrale occupée par les travailleurs algériens dans l'économie française, sur les tensions administratives actuelles et sur les arrières-plans mémoriels qui structurent, selon lui, le débat politique.

Pour le syndicaliste, il est impossible d'isoler la situation des travailleurs algériens de la question de la mémoire. L'immigration algérienne s'inscrit dans une histoire longue, débutée au XIX^e siècle, et a participé à toutes les étapes de l'industrialisation française : mines du Nord et de l'Est, ports du Havre et de Marseille, chantiers du métro parisien, reconstruction d'après-guerre, puis construction des grands ensembles. Des métiers pénibles, souvent invisibles, mais décisifs pour la croissance française. Il pose une question restée en suspens : comment expliquer que des populations ayant largement contribué à la création de richesses restent surreprésentées dans la précarité, le chômage et les discriminations ? Un écart persistant entre leur rôle réel et leur place symbolique dans la société française.

Aujourd'hui, près de 2,6 millions d'Algériens disposant d'un titre de séjour travaillent en France, dont plus de 7 000 médecins, soit environ 40 % des praticiens étrangers en exercice. Pour Ourabah, reconnaître cette contribution constitue une condition d'un débat sincère sur l'égalité réelle et la cohésion nationale.

Il décrit ensuite la situation des Algériens en séjour irrégulier, exposés selon lui à une « servitude moderne ». Salaires très bas, horaires interminables, absence de droits sociaux, logements insalubres ou inexistant, une vulnérabilité qui nourrit un système économique dépendant de leur présence dans des secteurs comme le bâtiment, la restauration, le nettoyage, l'agriculture ou les soins. Une exploitation tolérée, et qui, ajoute-t-il, prive l'Algérie de forces jeunes et qualifiées.

Sur le terrain administratif, Ourabah dénonce un durcissement généralisé depuis le décret Retailleau abrogeant le décret Valls. Il évoque des préfectures transformées en « instruments de blocage » : rendez-vous inaccessibles, plates-formes hors service, dossiers perdus, OQTF délivrées pour un simple retard. Une mécanique qui rappelle, selon lui, le climat des années 1970, lorsque 500 000 Algériens furent expulsés après l'« été rouge » de 1973.

L'Accord algéro-français de 1968 occupe une place centrale dans les polémiques actuelles, non pour son contenu juridique (qu'Ourabah juge loin d'accorder des privilèges) mais pour sa fonction symbolique. Sa remise en cause provient, selon lui, d'un courant nostalgique de « l'Algérie française » qui instrumentalise la question migratoire à des fins politiques.

Il estime néanmoins que les relations algéro-françaises, malgré leurs cycles de tension, finiront toujours par se rétablir en raison des intérêts stratégiques communs et des liens humains profonds entre les deux sociétés.

En tant que président de la Fédération des travailleurs africains en France et en Europe (FETAPE), structure affiliée à l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), Ourabah inscrit la question du Sahara occidental dans la continuité des luttes d'indépendance du continent. Il qualifie le territoire de « dernier bastion colonial en Afrique » et dénonce la résolution 2797 du Conseil de sécurité, qu'il juge contraire au principe de l'autodétermination.

La fédération, souligne-t-il, soutient pleinement l'UGTSARIO et se dit déterminée à poursuivre le plaidoyer international en faveur du peuple sahraoui.

T. N.

VIGILANCE MAXIMALE CONTRE LE TERRORISME ET LE NARCOTRAFIC
Quatre terroristes neutralisés à Aïn Defla

L'Armée nationale populaire (ANP) poursuit sans relâche sa mission de protection du territoire national.

PAR BOUALEM B.

En quelques jours, elle a mené deux opérations significatives qui montrent la détermination des forces armées à maîtriser les menaces du terrorisme résiduel, mais également à barrer la route aux réseaux de crime organisé qui tentent d'infiltrer le pays et de l'inonder de drogues via les frontières ouest. En ce 1^{er} février, dans la zone montagneuse de Djebel Amrouna, au cœur du secteur militaire d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire), des détachements de l'ANP ont mené une opération de recherche et de ratissage particulièrement efficace. À l'issue de cette opération, quatre terroristes ont été abattus sur place. Les éléments de l'ANP ont récupéré quatre pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions. Cette intervention envoie un message clair qui annonce que les poches de résidus terroristes qui subsistent encore dans certaines zones du pays ne trouveront aucun répit. Pour rappel, il y a quelques jours de cela, dans la wilaya de Béchar (3^e Région militaire), une série d'actions coordonnées a porté un coup sévère au trafic de drogue transfrontalier. Une embuscade tendue, mercredi dernier, dans la zone de Ghenama, a permis à des détachements combinés de l'ANP, des gardes-frontières et des éléments des Douanes d'éliminer trois narcotrafiquants armés de nationalité marocaine. Ils sont identifiés. Il s'agit de Adda Abdallah, Azza



Mohamed et Serfaka Kandoussi. Un quatrième élément, Azza Mimoune, également Marocain, a été arrêté sur-le-champ. Les mis en cause semblaient avoir misé sur les conditions météorologiques difficiles de ces derniers jours pour tenter leur passage, mais la coordination et la vigilance des forces de sécurité ont fait échouer leur plan. À l'issue de cette opération, 74 kilogrammes de kif traité, un fusil de chasse, une paire de jumelles, quatre téléphones portables et divers autres effets ont été saisis. L'opération de recherche qui s'en est suivie dans la région et les fouilles approfondies dans la même zone jeudi dernier ont permis de découvrir et de récupérer 447 kilogrammes supplémentaires de kif traité, dissimulés en divers endroits. Au total, plus d'une demi-tonne de cette drogue, soit environ 521 kg, a été soustraite du circuit criminel en moins de 48 heures. Ces saisies confirment l'ampleur des ten-

tatives visant à inonder le territoire national de stupéfiants, mais aussi la vigilance accrue des dispositifs de surveillance frontalière. Ces succès opérationnels, relayés par les communiqués du ministère de la Défense, rappellent que l'ANP reste sur le qui-vive face à deux fléaux interconnectés, à savoir les résidus du terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Que ce soit dans les montagnes du Nord ou à l'extrémité sud-ouest, les unités de l'ANP prouvent quotidiennement leur capacité à anticiper, frapper et sécuriser. Dans un contexte où la tension est vive et où les trafics illicites ne cessent de trouver de nouveaux parcours, ces résultats renforcent encore la confiance dans les capacités de l'ANP à préserver l'intégrité du territoire et la sécurité des citoyens. L'Algérie ne transige pas avec sa souveraineté. Les messages envoyés sont limpides et les actions concrètes. ■

FRANCE-ALGÉRIE
Vers un tournant historique dans le dossier mémorial ?

PAR NASSIM TERKI

Alors que les questions de mémoire continuent de cristalliser les tensions entre Paris et Alger, la France a franchi cette semaine deux étapes législatives majeures susceptibles de redéfinir ses relations avec l'Algérie dans ce domaine sensible.

Mercredi 28 janvier, le Sénat français a adopté à l'unanimité une loi-cadre visant à encadrer la restitution des biens culturels acquis par la France pendant la période coloniale, texte désormais transmis à l'Assemblée nationale pour examen. Quelques jours plus tard, cette dernière a voté une loi portant sur la facilitation des indemnisations des victimes des essais nucléaires réalisés par la France, tant en Polynésie française que sur le sol algérien, renforçant ainsi la portée symbolique et diplomatique de ces réformes.

Le projet de loi sur la restitution des biens culturels, promesse du président Emmanuel Macron formulée à Ouagadougou en 2017, encadre désormais le retour des objets conservés dans les musées français et acquis entre 1815 et 1962, soit sur l'ensemble de la période coloniale française en Algérie. Parmi les biens concernés figurent les effets personnels de l'émir Abdelkader (1832-1847), le canon de Baba Merzoug, ainsi que d'autres objets emblématiques du patrimoine algérien.

Ségolène Royal, présidente de l'association France-Algérie et récemment reçue à Alger par le Président Abdelmadjid Tebboune, s'est engagée à suivre personnellement ce dossier. « Je

ferai tout pour convaincre le Président Macron, et je pense que c'est tout à fait possible », a-t-elle déclaré, estimant que le locataire de l'Élysée pourrait accéder à ces demandes.

L'ancienne candidate à la présidentielle française a précisé son intention de saisir directement le Président français pour la restitution des biens et des archives à l'Algérie.

Le texte instaure des critères précis et une procédure transparente pour déterminer le caractère illicite de l'appropriation, mettant fin aux décisions ponctuelles qualifiées de « fait du prince ». Une « commission nationale permanente » et un « comité scientifique bilatéral » devront désormais être consultés pour chaque demande. La sénatrice Catherine Morin-Desailly, à l'initiative du texte, a souligné que « l'idée n'est pas de vider les musées français, mais d'aboutir à de l'authenticité dans la réponse de la France, sans déni ni repentance mais dans la reconnaissance de notre histoire ».

Le rapport du Sénat recense déjà une douzaine de demandes de restitution, certaines très détaillées, d'autres plus générales. L'Algérie figure parmi les pays les plus actifs, réclamant les effets personnels de l'émir Abdelkader et d'autres objets symboliques, tandis que le Mali et le Bénin sollicitent respectivement des pièces du trésor de Ségou et des statues traditionnelles.

Le deuxième texte adopté par l'Assemblée nationale concerne l'indemnisation des victimes des essais nucléaires menés par la France dans ses anciennes colonies, incluant le Sahara algé-

rien. Toute personne souffrant de pathologies radio-induites et ayant été présente dans les zones et périodes déterminées pourra bénéficier d'un dédommagement.

Le périmètre géographique et temporel des essais, objet de critiques, a été jugé trop limité par certains députés, notamment Maxime Laisney (La France Insoumise), qui a obtenu un amendement demandant un rapport détaillé sur la politique française des essais nucléaires en Algérie. Ce texte constitue une avancée majeure pour l'Algérie, dont les autorités ont réclamé, depuis des décennies, la prise en charge des sites concernés. Le Président Tebboune avait récemment insisté sur la nécessité pour la France de « nettoyer les sites où se sont déroulés les essais nucléaires ».

Ces deux textes interviennent quelques jours après la visite remarquée de Ségolène Royal à Alger, au cours de laquelle le Président Tebboune a souligné l'importance d'un dialogue constructif autour du dossier mémorial. La restitution des biens culturels et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires constituent aujourd'hui des « points » essentiels pour rétablir une relation équilibrée et respectueuse entre les deux pays.

Si leur application reste conditionnée à la volonté politique d'Emmanuel Macron et au processus législatif, ces lois représentent une avancée symbolique et concrète. Elles placent Paris devant ses responsabilités historiques et diplomatiques vis-à-vis de l'Algérie, offrant une perspective de règlement des deux dossiers les plus sensibles du mémorial colonial. ■

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE LA LIGNE FERROVIAIRE GARA DJEBILET-TINDOUF-BÉCHAR

Historique !

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à présidé hier dans la wilaya de Béchar, la cérémonie de lancement officiel de l'exploitation de la nouvelle ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, l'un des plus grands projets stratégiques dans l'histoire de l'Algérie indépendante.

PAR MAHREZ Z

Le président de la République, qui était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a également procédé à l'accueil du premier train de voyageurs en provenance de la Gare de Tindouf.

A cette occasion, le président de la République a salué les travailleurs de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet stratégique. Il a ensuite échangé avec des voyageurs qui étaient à bord de ce premier train sur la ligne minière Ouest.

Le président de la République a également présidé la cérémonie de réception du train transportant les premières cargaisons du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet à destination d'Oran.

M Abdelmadjid Tebboune avait auparavant suivi un documentaire sur le projet stratégique de la ligne ferroviaire minière Ouest Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, produit par la Télévision algérienne, sous la supervision de la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République.

M. Abdelmadjid Tebboune, a suivi, également lors de la cérémonie d'inauguration du projet, deux exposés présentés par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base M. Abdelkader Djellaoui, sur les projets projets stratégiques de la mine de gara djebilet et celui de la ligne ferroviaire minière Ouest Gara Djebilet-Tindouf-Béchar

Un accueil populaire chaleureux a été réservé, au président de la République, par les citoyens de la wilaya de Béchar, reflétant le profond attachement populaire aux acquis en matière de développement, à la valorisation du processus de réalisation et au rapprochement du Grand Sud du centre de la décision économique nationale.

Les citoyens se sont massés le long de l'artère principale menant à la Gare de Béchar, pour souhaiter la bienvenue et exprimer leur gratitude au président de la République, qui les a remerciés pour cet accueil chaleureux.

La gare ferroviaire de Tindouf aura un rôle central dans le transport des marchandises notamment en ce qui concerne l'acheminement du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet vers Oran via Béchar, en plus du transport



des passagers. La gare constitue un acquis important pour la wilaya de Tindouf, susceptible de contribuer à la création d'une nouvelle dynamique économique à travers le soutien aux activités logistiques et de services, ainsi que la création d'emplois.

La construction de la ligne ferroviaire minière ouest (Béchar-Tindouf-Gara Djebilet), longue de près de 950 kilomètres, qui relie directement la mine de Gara djebilet au réseau électrique national, aux zones industrielles représente l'un des symboles majeurs des réalisations nationales dans le domaine des grandes infrastructures de base.

Par ailleurs, l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, située dans la wilaya de Tindouf, dont les réserves de minerai de fer sont estimées à environ 3,5 milliards de tonnes, figure parmi les plus importantes au monde, constituant l'un des projets stratégiques majeurs visant à renforcer la souveraineté économique du pays et à valoriser ses richesses naturelles.

Le lancement de l'exploitation de cette mine, classée comme la troisième plus grande mine de fer au monde, représente un tournant décisif dans l'histoire économique de l'Algérie depuis l'indépendance, comme l'a souligné le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue en novembre dernier.

Le président de la République avait indiqué que la concrétisation de ce projet, longtemps considéré comme difficilement réalisable, constitue un message fort traduisant l'adoption par l'Algérie d'une nouvelle orientation économique fondée sur la consécration de la souveraineté nationale et la diversification des

sources de revenus en dehors du secteur des hydrocarbures.

Ce projet minier a été réalisé dans des délais très courts. Les travaux de réalisation ont débuté en juillet 2022, suivis du lancement du projet de l'usine de traitement primaire du minerai de fer, en décembre 2023.

Les infrastructures techniques et logistiques ont été achevées, de même que l'équipement des zones de stockage et de traitement primaire du minerai de fer. Les études relatives aux méthodes d'exploitation et de traitement ont également été finalisées afin de garantir une rentabilité économique élevée et le respect des normes environnementales. Des technologies modernes ont été, par ailleurs, adoptées pour réduire le taux de phosphore dans le minerai et améliorer sa qualité, parallèlement à l'élaboration d'un plan intégré de gestion des ressources en eau et de l'énergie nécessaires à l'activité minière selon l'APS.

Les autorités concernées ont accordé en outre une attention particulière au volet humain, à travers la préparation et la qualification de la main-d'œuvre locale dans les différentes spécialités liées à l'activité minière, en coordination avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le but de créer des emplois durables au profit des jeunes de la région.

Au-delà de l'extraction, le projet minier qui se concrétise, en plus de la voie ferroviaire, repose sur une stratégie d'intégration industrielle, avec l'orientation d'une partie du minerai vers la transformation locale, notamment au profit de l'industrie sidérurgique nationale, ce qui reflète une montée en puissance de l'industrie nationale. ■

LANCEMENT DU SATELLITE ALSAT-3

Chaleureuses félicitations du Président chinois, Xi Jinping, au Président Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un message de félicitations de la part du président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, suite au lancement réussi du satellite Alsat-3.

«Excellence, Monsieur le président Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire, Il m'est agréable de vous adresser, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple algériens, au nom du Gouvernement et du peuple chinois, mes plus chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux, suite au lancement réussi du satellite Alsat-3», lit-on dans le message.

«Le projet de satellite Alsat-3, symbole d'une nouvelle coopération réussie entre les parties

chinoise et algérienne dans le domaine spatial, après le projet de satellite Alsat-1, marque une étape importante dans les relations stratégiques globales entre les deux pays», a dit le Président Xi Jinping, soulignant que «la partie chinoise est disposée à œuvrer avec la partie algérienne à l'approfondissement de la coopération dans le domaine spatial et à consentir des efforts conjoints pour promouvoir le niveau des sciences et des technologies, en vue d'impulser le développement socioéconomique des deux pays».

«L'Algérie est un partenaire stratégique important pour la Chine» et les deux pays sont «liés par une amitié historique profonde», a-t-il ajouté.

«Ces dernières années, les relations sino-algériennes se sont constamment développées,

sous notre direction commune, avec un renforcement continu de la confiance mutuelle entre les deux pays en matière politique et des résultats fructueux en matière de coopération concrète», a poursuivi le Président chinois.

«J'attache une immense importance au développement des relations sino-algériennes et je suis disposé à travailler avec vous pour continuer à donner plus de substance aux relations de partenariat stratégique global entre la Chine et l'Algérie, au mieux des intérêts des deux peuples», a-t-il soutenu.

«Tout en vous souhaitant la bienvenue au deuxième Sommet sino-arabe en Chine, je vous adresse mes vœux de santé et de succès», a-t-il conclu son message. ■

Éditorial
L'EXPRESS

Le projet du
siècle inauguré

PAR MAHDI B.

Hier, dimanche 1er février 2026, l'un des projets les plus ambitieux, les plus emblématiques et le plus visible de la nouvelle vision stratégique de l'économie algérienne de demain a été officiellement mis en service par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Longtemps mise en veilleuse, la mine de Gara Djebilet est remontée au grand jour au milieu d'une cérémonie officielle qui donne à l'Algérie un autre atout, et non des moindres, dans la bataille féroce sur les marchés mondiaux des matières premières. Le gisement de fer de Gara Djebilet est classé deuxième mondial en termes de réserves, avec 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard exploitables, et présente une teneur élevée de 58,67 %, mais avec un taux de phosphore de 0,8 %. Il est devancé par l'Australie (5,1 milliards de tonnes) et suivi du Brésil (3,4 milliards), de la Russie (2,9 milliards) et de la Chine (2 milliards). Selon des experts du ministère de l'Énergie et des Mines, l'exploitation de ce gisement pourrait permettre à l'Algérie d'économiser deux milliards de dollars en intrants, d'exporter et de favoriser l'intégration de l'économie algérienne, sous condition d'un partenariat gagnant-gagnant et d'une descente en aval pour la production de produits à forte valeur ajoutée. C'est dire l'importance, la sensibilité industrielle et les perspectives stratégiques, pour l'Algérie, de l'exploitation des produits miniers de Gara Djebilet à travers des complexes industriels tels que celui de Toumiat, de Béchar, dont la première pierre avait été posée par le Président Tebboune. L'inauguration officielle de la mine de Gara Djebilet confirme par ailleurs la volonté des plus hautes autorités de l'Etat d'aller de l'avant dans la politique de diversification de l'économie nationale, autant pour la production que pour les exportations. Et, mieux encore, d'exploiter les grandes potentialités économiques du pays, dont ses gisements miniers, classés parmi les plus importants au monde. Après les réserves extraordinaires de gaz de schiste dans le Sud, qui placent l'Algérie parmi les cinq plus grands pays au monde, il y a aujourd'hui le secteur minier qui est en train d'être valorisé à travers les énormes potentialités de ses réserves prouvées, dont celles de Gara Djebilet. L'exploitation de la mine géante de Gara Djebilet va non seulement dynamiser l'économie et les territoires dans les wilayas de Tindouf et Béchar, où un complexe industriel de traitement du minerai est déjà en exploitation en attendant ses extensions, place par ailleurs l'Algérie dans la cour des grands en termes de production de fer et d'acier, ce qui va changer la donne, d'abord pour ses importations de fer et d'acier, mais également sur le marché mondial. L'Algérie aura ainsi son fer et son acier, et elle ne sera plus importatrice directe de ce minerai, vital à l'économie nationale. Avec ses réserves prouvées en gaz, en pétrole, des shale gaz et shale oil, et celles, immenses, pour les énergies alternatives comme le solaire pour le passage rapide vers les énergies vertes, l'Algérie ouvre un nouveau chapitre dans l'exploitation de ses richesses naturelles, en particulier minières. Alors que le monde se concentre sur la transition énergétique, l'Algérie s'emploie à remodeler le marché mondial du fer. Le projet Gara Djebilet confère à l'Algérie un avantage concurrentiel majeur vis-à-vis de l'Europe grâce à la proximité géographique et aux faibles coûts de transport, ce qui pourrait évincer les fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud, commente The Wall Street Journal, la référence des milieux financiers mondiaux. Les commentaires de la presse américaine ne sont pas innocents, car la production du gisement de Gara Djebilet pourrait atteindre 40 à 50 millions de tonnes d'ici à 2026. En supposant un cours de 130 dollars la tonne, un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de dollars serait généré pour 30 millions de tonnes, avec un profit net de 995 millions de dollars pour l'Algérie, après déduction des coûts et partage avec les partenaires. Selon le ministre des Mines, le projet nécessitera entre 12 et 15 milliards de dollars d'investissement, avec un retour sur investissement prévu entre 2029 et 2030. C'est le projet du siècle que le président de la République avait inauguré hier, qui place dorénavant l'Algérie dans la cour des grands en matière de production de fer et dérivés, et lui donne un autre levier de commande pour son économie. Cerise sur le gâteau, il y a en parallèle à cette méga-mine de fer, le train, un projet titanique qui va acheminer, autant les voyageurs que le minerai de la wilaya de Tindouf vers la wilaya de Béchar sur 900 km. Sur le plan économique et social, la mine de Gara Djebilet et le train Tindouf-Béchar vont contribuer au développement local, des territoires et relier ces deux grandes wilayas au reste du pays. Last but not least, le tourisme saharien en sera un grand bénéficiaire !

Jeunesse et numérique
Le CSJ clôture son forum sur la lutte contre les fléaux sociaux

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, samedi soir au Cyberparc de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de clôture du Forum national sur la protection des jeunes contre les fléaux sociaux à l'ère du numérique, placé sous le thème « Des stratégies proactives pour la protection de la jeunesse ». Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture du Forum, le ministre a souligné que le CSJ poursuit ses efforts pour aborder les questions importantes en lien direct avec les jeunes, précisant que la rencontre a abordé les outils et les moyens permettant aux jeunes d'être vigilants et attentifs aux différentes menaces, défis et risques auxquels ils sont confrontés à travers les réseaux sociaux, et de faire un meilleur usage des outils numériques. Il a également indiqué que les jeunes participants à ce forum de deux jours ont salué les efforts consentis par l'Etat algérien, notamment en matière de numérisation des secteurs publics et des différents aspects de la vie, et ont formulé des propositions et recommandations pour «renforcer la protection des jeunes face aux différentes menaces, à travers la consolidation de la conscience sociétale et la poursuite de l'élaboration de lois et de textes juridiques permettant de protéger la société et les jeunes à la fois». Hidaoui a ajouté que le forum a débouché sur une série de recommandations qui seront soumises aux hautes autorités au titre du rapport final du CSJ, à l'occasion de la fin du mandat du bureau en mars prochain.

Pour sa part, la Haute-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud a souligné que l'Algérie a déployé de grands efforts pour accompagner cette évolution technologique à travers l'élaboration de politiques, de réglementations et de lois, précisant que l'Etat algérien a réalisé, dans le domaine de la numérisation, des projets technologiques stratégiques pour encadrer le processus de sa transformation numérique. L'Algérie, a-t-elle ajouté, a procédé au renforcement de ses institutions, avec notamment la création du Haut-commissariat à la numérisation, la création de l'Agence de la sécurité des systèmes d'Information et de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP). Benmouloud a rappelé que son département œuvre, avec l'ensemble des secteurs concernés et les spécialistes, à l'élaboration d'une loi relative aux règles générales régissant le domaine numérique, qui, a-t-elle dit, a atteint des stades très avancés. Entre autres recommandations émises par les participants figurent le lancement de la stratégie nationale de prévention numérique au profit des jeunes, la création d'un système national de veille et de protection numériques, l'intégration de l'éducation numérique préventive dans les systèmes éducatif et de formation, l'appui du cadre législatif pour la protection des jeunes dans l'espace numérique, en sus de l'implication des jeunes en tant qu'acteurs dans le système national de protection numérique.

COMMENT PORTER L'AGRICULTURE À SON MAXIMUM
Mécanisation et modernisation, les mots d'ordre de Yacine Oualid

S'exprimant, hier, devant le Conseil de la nation auquel il a présenté un exposé sur la situation de son secteur et les défis liés à la réalisation de la sécurité alimentaire, le ministre de l'Agriculture a mis en avant des progrès notables, entachés toutefois par la faible utilisation de la mécanisation et la quasi-absence d'une culture de l'assurance chez l'agriculteur.

PAR NOURREDINE B.

Débutant son intervention, le ministre notera, d'emblée, que l'agriculture est désormais un levier stratégique dans le processus de réalisation de la souveraineté économique, soulignant les profondes transformations qu'a connues le secteur ces dernières années. Convoquant les chiffres, il fera état de plus deux millions d'emplois et d'une superficie de plus de 8,5 millions d'hectares, «ce qui en fait le deuxième secteur contributeur au produit intérieur brut, avec près de 15 % », s'est-il réjoui. Toutefois, admet-il, le secteur continue de faire face à plusieurs défis, notamment le changement climatique, la nécessité d'améliorer la gestion des ressources et d'accroître l'efficacité des politiques publiques, l'objectif étant d'asseoir une stratégie nationale reposant sur la réduction de la dépendance aux importations et le renforcement de la production locale. Dans ce contexte, le ministre fera savoir que l'Algérie a réalisé des avancées notables, notamment dans le développement local de la production de semences, en particulier les semences hybrides, en coopération avec les universités et les compétences nationales, et des progrès sensibles dans la culture arboricole, tout en relevant l'existence d'une orien-



tation future vers l'exportation à ce niveau. Dans le volet, épineux, des viandes, Yacine Oualid a soutenu que la production de viandes blanches couvrirait les besoins à l'échelle nationale. S'agissant des viandes rouges, dont il impute la "crise" à la contrainte liée aux aliments de bétail, il a fait part de ses engagements à œuvrer pour des solutions alternatives et innovantes, tout en garantissant la disponibilité des aliments tout au long de l'année, non sans mettre en avant les efforts visant à généraliser la numérisation, notamment à travers

l'identification électronique du cheptel. Enfin, pour ce qui est de la pêche, le ministre a confié que les efforts étaient concentrés sur le développement de la filière de l'aquaculture, considérée comme l'une des solutions à forte rentabilité, parallèlement à l'introduction de technologies modernes et à une meilleure prise en charge des conditions sociales et professionnelles des pêcheurs. En définitive, il s'agit, donc, pour le ministre, de booster la mécanisation. En parallèle, le premier responsable

du secteur a estimé impératif de protéger le foncier agricole contre toute utilisation détournée, à travers l'élaboration d'une nouvelle loi visant à organiser le secteur et à simplifier les procédures. In fine, Yacine El Mehdi Oualid a affirmé que la numérisation constituait un axe central du développement du secteur, révélant un projet de création d'un système national d'information unifié, comprenant une base de données exhaustive sur l'agriculture, le foncier agricole, la mécanisation, l'irrigation et les rendements. ■

Opep+ : l'Algérie et sept autres pays maintiennent la suspension de l'augmentation de la production au premier trimestre

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont confirmé, hier, leur décision adoptée en novembre dernier de suspendre toute augmentation de la production jusqu'en mars 2026, contribuant ainsi à préserver les équilibres du marché au profit des producteurs et des consommateurs, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette décision a été réaffirmée lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence entre les huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production dans le cadre de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres). Il s'agit de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Ka-



zakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie, précise la même source. La réunion ministérielle a été consacrée à la mise en œuvre des mécanismes d'évaluation et de suivi des décisions des pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+). A l'issue des échanges, les membres du Groupe ont confirmé le maintien

de la suspension de toute augmentation de la production jusqu'en mars 2026, réaffirmant «leur engagement en faveur d'une coordination étroite entre les huit pays et l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international». Selon le communiqué, le maintien des niveaux de production au premier trimestre est «pleinement cohérent avec les conditions actuelles du marché et témoigne du sens des responsabilités et de la crédibilité des pays de l'OPEP+». Dans un contexte marqué par des facteurs saisonniers, «cette approche prudente et proactive contribue à préserver les équilibres du marché au profit des producteurs et des consommateurs». Par ailleurs, l'Algérie a également pris

part aux travaux de la 64e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), aux côtés des représentants de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, ainsi que du Kazakhstan et de la Russie. Au cours de cette réunion, les membres du JMMC ont évalué le degré de conformité des pays OPEP+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de novembre et décembre 2025. A cette occasion, le Comité a salué les efforts des pays participants, tout en soulignant que «le respect strict et continu des décisions collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international», conclut la même source. ■

Transport ferroviaire

La SNTF dévoile les horaires du train Béchar-Tindouf-Alger (aller-retour)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a dévoilé, ce dimanche 1er février 2026, le programme des horaires de circulation des trains de transport de voyageurs sur la ligne reliant Tindouf, Béchar et Oran, desservant plusieurs stations, en aller-retour. La SNTF a affirmé, à cet effet, dans une vidéo publiée sur sa page Facebook officielle, que ces

dessertes seront régulières, bien organisées et proposées à des tarifs compétitifs, à la portée de l'ensemble des citoyens. Ainsi, le départ depuis Béchar est fixé à 8h00 pour une arrivée à Tindouf à 19h20. Les réservations pour cette liaison sont disponibles sur le site officiel de la société : www.sntf.dz. Concernant le trajet retour, le départ depuis la gare de Tindouf est

programmé à 9h00 pour une arrivée à Béchar à 20h23. S'agissant des liaisons ferroviaires vers Oran, le départ depuis la gare de Béchar est prévu à 21h00 avec une arrivée à Oran à 7h11. Pour le trajet retour, le départ depuis Oran est fixé à 20h30 avec une arrivée à Béchar à 6h45. Concernant les liaisons à destination de la capitale Alger, il y a quatre

dessertes, à savoir le train num.1 002 avec un départ d'Oran à 6h00 et une arrivée à Alger à 11h15 ; le train «MA», départ d'Oran à 8h00, arrivée à Alger à 12h00 (réservation électronique disponible) ; le train num.1 004, départ d'Oran à 14h00, arrivée à Alger à 19h24 et le train num.1 006, avec un départ d'Oran à 17h00 et une arrivée à Alger à 21h00 (réservation électronique disponible).

EDUCATION

La réorganisation des matières et horaires s'étaleront à la 4^e AP

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a réitéré hier, à l'ouverture d'une rencontre sur la préparation de la rentrée scolaire 2026/2027, tenu au niveau de l'Office national des examens et concours (ONEC) Kouba, l'engagement de la tutelle à prendre en charge et améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels du secteur.

PAR MERIEM KACI

M. Saadaoui a réitéré l'engagement du secteur à œuvrer pour « la réduction du volume horaire des enseignants dans les différents cycles, ainsi que la définition précise des prérogatives et des missions de chaque membre de la communauté éducative. Cette démarche s'accompagne d'une orientation vers la spécialisation, en confiant chaque discipline à un enseignant spécialiste, pour une meilleure performance pédagogique », a dit M. Saadaoui.

Ce dernier a également insisté sur « l'allègement de la densité des programmes scolaires, notamment au cycle primaire, étape cruciale où s'ancrent les apprentissages fondamentaux et les compétences de base. « L'objectif est de transformer l'école en un espace stimulant, favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement de la personnalité de l'apprenant, à travers le renforcement des activités scientifiques, sportives et culturelles ».

En s'appuyant sur des études de la Commission nationale pour la qualité de l'enseignement, le ministre de tutelle a fait savoir qu'il a été décidé de « poursuivre le renforcement de l'éducation physique et sportive par l'ajout d'une heure supplémentaire, portant ainsi son volume horaire à deux heures par semaine ». De plus, le processus de restructuration des matières et des horaires du cycle pri-

maire se poursuivra lors de la prochaine rentrée scolaire, pour s'étendre désormais à la quatrième année primaire.

M. Saadaoui a rappelé, à ce titre, les efforts visant à alléger les programmes au primaire, ainsi que la restructuration des matières et des horaires de la 3^{ème} année primaire. Cette réforme, a-t-il expliqué, a pour objectif d'optimiser l'organisation du temps scolaire et d'adapter les contenus pédagogiques aux capacités cognitives et psychologiques des élèves dans ce cycle. Cela se concrétisera par « la réduction du nombre de matières au programme, le renforcement du volume horaire de la langue arabe et l'instauration de l'histoire comme discipline à part entière. En outre, le temps consacré à la langue anglaise sera renforcé pour atteindre deux heures par semaine », renchérit le ministre.

Concernant le cycle moyen, il est question de réviser les matières et horaires de la deuxième année moyenne, ainsi que l'attribution de l'enseignement de l'éducation islamique à des spécialistes. De plus, un nouveau programme de langue anglaise sera introduit », a souligné M. Saadaoui.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation veillera lors de la prochaine année scolaire, à « améliorer la vie scolaire et à transformer l'environnement éducatif en un levier de créativité et d'innovation. Cela passera par la promotion des activités sportives,



culturelles et scientifiques, ainsi que par la détection des jeunes talents.

Dans cette optique, plusieurs compétitions et manifestations seront lancées, à l'instar du Concours national de l'innovation scolaire et du concours inter-lycées ».

M. Saadaoui n'a pas manqué l'occasion de rappeler que son secteur « ne ménagera aucun effort pour promouvoir le statut social et professionnel des fonctionnaires et du personnel de l'Éducation nationale. Le ministre a par ailleurs, exhorté l'ensemble des acteurs à assurer un suivi rigoureux de la situation des établissements et du bon déroulement de la scolarité, en particulier dans les wilayas ayant connu des intempéries exceptionnelles.

Dans ce contexte, il a souligné la « nécessité » d'intensifier les visites de terrain régulières afin d'évaluer l'ampleur des dégâts et de s'assurer de la disponibilité des établissements à accueillir les élèves dans des conditions optimales. Il a insisté sur la vérification du chauffage, la réalisation des réparations nécessaires, le maintien du transport scolaire et la garantie de repas chauds, particulièrement dans les zones isolées, en étroite coordination avec les autorités loca-

les. Il y a lieu de préciser que ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'au 16 février prochain, se déroulent en présence des cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'éducation de wilaya, ainsi que des chefs de services chargés de l'organisation pédagogique, du personnel, de la programmation et du suivi. Elles s'inscrivent dans le cadre des dispositifs de préparation et de planification engagés par le secteur afin de garantir la réussite de la prochaine rentrée scolaire et d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Ces rencontres permettront, a ajouté M. Saadaoui, « d'établir des statistiques précises relatives au secteur, afin de garantir des conditions optimales pour une rentrée scolaire réussie, compte tenu de l'augmentation constante du nombre d'élèves, estimé cette saison à 12 millions pour les trois cycles d'enseignement ». Le secteur de l'Éducation nationale aspire, selon son premier responsable, à « améliorer les conditions de scolarisation et à renouveler la démarche de qualité de l'enseignement, en étendant la carte scolaire afin d'accueillir les effectifs croissants d'élèves dans de meilleures conditions ».

Salon international de l'emballage et de conditionnement La 5^e édition s'ouvre aujourd'hui

La 5^e édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement «Agropack», s'ouvre aujourd'hui au palais des Expositions, SAFEX, Pins Maritimes (Alger). Cet événement de 4 jours, réunira plus de 200 exposants venant principalement de six (6) pays, en l'occurrence, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Turquie, l'Égypte et la France, a indiqué un

communiqué de presse. Pas moins de 20.000 visiteurs professionnels sont attendus à cette édition constituant une « opportunité unique » pour les professionnels, investisseurs, industriels et porteurs de projets de « découvrir les nouvelles tendances et innovations », ajoute le communiqué. Les exposants mettront en lumière les potentiels

du secteur afin d'identifier des solutions performantes, et de, contribuant à l'évolution et à la modernisation du secteur en Algérie. Le salon mettra en avant les dernières innovations du secteur, offrant aux acteurs économiques une plateforme idéale pour développer de nouvelles perspectives de collaboration et découvrir des solutions

performantes visant à moderniser l'industrie en Algérie. En marge de l'événement, une journée de conférences réunira des experts de renommée. Ce programme sera l'occasion d'explorer les dernières avancées technologiques ainsi que les tendances du marché, tout en mettant en avant les opportunités d'investissement au sein de la filière emballage et conditionnement.

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS 335 bus réceptionnés au port d'Alger

Les premiers bus importés par l'Algérie, dans le cadre de l'opération d'importation de 10.000 unités pour renouveler son parc vieillissant, sont arrivés hier au port d'Alger en provenance de Chine.

Un premier lot de 335 bus sur un total de 6.800 unités a été réceptionné par la Direction des industries militaires de l'ANP dont dépend l'Entreprise de développement industriel et de véhicules (EDIV, ex- SNVI). Dans une déclaration à la presse lors de la réception de ce quota, le Géné-

ral Mahfoud Hamel, Directeur général de l'EDIV, a précisé que : « dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Teboune, portant sur l'importation de 10 000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs, et sous la supervision de Monsieur le Général d'Armée, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, la Direction de la fabrications militaire, représentée par l'EDIV, a procédé ce,

au niveau du port d'Alger, à la réception d'une première livraison de 335 bus de différents types. »

Il a ajouté que cette livraison s'inscrit dans un lot global de 6 800 bus qui seront réceptionnés auprès de partenaires étrangers, originaires de la République populaire de Chine et de la République fédérale d'Allemagne.

La réception des quantités restantes se poursuivra au cours des prochains jours, selon le même programme, en vue d'une mise en service progressive de ces nouveaux

moyens de transport. Il y a lieu de rappeler que l'Algérie a entamé une vaste opération de renouvellement de son parc national de transport urbain au lendemain d'un accident tragique qui s'est écrasé août dernier dans le lit de oued el Harrach faisant 18 morts et 24 blessés. Selon le ministre de l'Intérieur et des Transports Saïd Sayoud, 4.680 bus importés sont destinés à remplacer les bus de plus de 30 ans et 5.320 autres seront affectés au remplacement partiel des bus ayant entre 20 et 30 ans. ■

Lutte contre la fraude commerciale La Gendarmerie nationale neutralise une société produisant du sel alimentaire non iodé

Les enquêteurs du Service de la sécurité alimentaire relevant du Service central de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale, en coordination avec l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie ont mis fin à l'activité d'une société privée produisant et commercialisant du sel alimentaire sans respect des conditions et normes légales, a indiqué hier un communiqué de ces services.

« Dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la sécurité alimentaire et la protection du consommateur, les enquêteurs du Service central de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale, en coordination avec l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie ont mis à nu des pratiques frauduleuses liées à la production et à la commercialisation de sel alimentaire sans respect des conditions et normes légales », selon la même source qui précise « qu'une absence totale d'+iode+ dans le sel produit et commercialisé, portant une marque commerciale leader sur le marché national, a été constatée ».

L'opération a eu lieu « en marge d'une enquête sur une affaire liée à la fabrication de pain +tortilla+, au cours de laquelle il est apparu aux enquêteurs du Service de la sécurité alimentaire que le sel alimentaire contrefait était produit par une société privée en grandes quantités et différents volumes, à travers l'extraction et la préparation de cette matière à El Oued, pour alimenter le marché national, notamment au profit d'un grand nombre d'opérateurs économiques activant dans l'agroalimentaire, à l'instar des unités de fabrication de fromages et de pâtes, suivant un procédé frauduleux pour éviter les opérations de contrôle périodique des agents qualifiés ».

L'opération a permis « de déjouer l'injection sur le marché national d'une grande quantité de ce produit de large consommation, les expertises scientifiques ayant révélé qu'il avait été fabriqué de façon aléatoire et non étudiée, avec une négligence délibérée des conditions sanitaires préalables à la prévention des maladies liées à la glande thyroïde, sachant que ces pratiques constituent une menace pour la santé du consommateur, tel que confirmé par les services de santé compétents ainsi que l'Association de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) ».

Après finalisation des procédures légales, le gérant de la société et ses associés, ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent. Des poursuites ont été engagées contre les contrevenants pour détention d'un produit fabriqué de manière frauduleuse, production de denrées alimentaires impropres à la consommation et fraude à l'égard du consommateur.

R. E.

Habitat

Belaribi annonce des mesures pour répondre aux préoccupations des citoyens

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire Tarek Belaribi, a émis plusieurs directives concernant l'achèvement des projets de logement lors d'une réunion tenue samedi au siège du ministère. Cette réunion a rassemblé de hauts fonctionnaires du ministère ainsi que les directeurs généraux des institutions et organismes affiliés. Selon un communiqué du ministère, le ministre a donné la priorité à l'accélération du rythme d'achèvement des projets et au renforcement de la coordination entre la planification et l'exécution. Il a également insisté sur la nécessité de passer d'une approche procédurale à une approche axée sur les résultats. Dans son allocution, le ministre a souligné l'importance de concentrer tous les efforts sur la prise en compte des préoccupations et des aspirations des citoyens, en plaçant leurs besoins au cœur de l'action du secteur. Il a affirmé qu'il s'agit d'un principe fondamental, gage d'efficacité, de transparence et de capacité à surmonter les obstacles, tout en insistant sur l'importance d'une coordination continue entre toutes les parties prenantes. Cette réunion a également été consacrée à la présentation, à l'examen et à l'approbation de la feuille de route du secteur, conformément aux mécanismes et procédures établis. Après avoir entendu les exposés détaillés des directeurs généraux sur l'état d'avancement des programmes sectoriels et les difficultés rencontrées sur le terrain, le ministre a ouvert la discussion à un échange approfondi sur ces exposés, saluant les efforts déployés.

F.A.

Secteur portuaire

Une délégation des ports d'Alger et de Mostaganem en visite en Slovénie

L'Algérie et la Slovénie ambitionnent de renforcer leur coopération économique dans le domaine portuaire. Une délégation de représentants des ports d'Alger et de Mostaganem a été reçue par l'Ambassadrice d'Algérie en Slovénie dont sa mission a été consacrée au développement des perspectives de coopération avec le port de Koper.

« Dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-slovène dans le secteur portuaire et logistique, Son Excellence Madame Sabrina Bey, Ambassadrice d'Algérie en Slovénie, a reçu à Koper une délégation algérienne de haut niveau. Cette délégation comprenait les directeurs généraux des ports d'Alger et de Mostaganem, et sa mission était consacrée au développement des perspectives de coopération avec le port de Koper », indique l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) dans sa page officielle facebook. L'Ambassade d'Algérie a initié et facilité cette visite, veillant à ce que son programme serve les intérêts mutuels des deux parties. « Nous saluons cette initiative importante et adressons nos sincères remerciements aux autorités slovènes et au Conseil d'administration du port de Koper pour leur accueil chaleureux et leur esprit de coopération, témoignant d'un engagement commun en faveur d'un partenariat portuaire durable et tourné vers l'avenir », ajoute l'EPAL. Notons que cette visite fait suite à la décision de l'Algérie de renforcer son réseau de transport maritime international afin de soutenir les échanges commerciaux et d'améliorer sa connectivité avec l'Europe. Dans ce cadre, la compagnie nationale CNAN Algérie a annoncé, récemment, l'extension de la ligne maritime reliant l'Algérie à la Croatie pour inclure désormais la Slovénie, via le port de Koper, selon un communiqué du ministère des Transports. Cette décision s'inscrit dans l'application des instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud, et vise à offrir des solutions de transport plus efficaces aux opérateurs économiques algériens, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'exportation et l'importation vers les marchés européens. L'intégration du port

slovène de Koper dans le réseau maritime algérien représente une avancée stratégique. Situé au carrefour de l'Europe centrale, ce port constitue une porte d'entrée vers plusieurs pays européens, renforçant ainsi la position de l'Algérie comme acteur logistique crédible dans le bassin méditerranéen. Selon les autorités, cette extension permettra de fluidifier les échanges commerciaux, de réduire les délais de transit et de diversifier les itinéraires maritimes au profit des entreprises nationales. L'Algérie et la Slovénie renforcent donc leur coopération portuaire et maritime, marquée par l'extension de la ligne commerciale de CNAN El Djazair vers le port de Koper. Cette dynamique inclut la numérisation des infrastructures portuaires, la formation, et un mémorandum d'entente signé en

2025 pour fluidifier les échanges commerciaux. Des entreprises slovènes, comme « ACTUAL IT », collaborent avec le port d'Alger pour la digitalisation et la modernisation de la gestion logistique. Aussi, un mémorandum d'entente a été signé entre le ministère des Transports algérien et son homologue slovène pour renforcer la coopération dans le domaine maritime. Cette coopération s'inscrit dans un partenariat plus large incluant l'énergie (Sonatrach/Geoplin) et la volonté de développer des projets de logistique portuaire de pointe. La visite présidentielle de mai 2025 a consolidé ces relations, faisant de la Slovénie un hub logistique important pour les exportations algériennes vers l'Europe.

F.A.

EMS CHAMPION POST ALGÉRIE LANCE UNE OFFRE PROMOTIONNELLE Gratuité de 2 kg pour tout envoi international

EMS Champion Post- Algérie a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle intitulée « Rihet L'Bled », spécialement dédiée au mois de Ramadan 2026, afin de

faciliter les envois de colis internationaux pour ses clients, selon l'APS. Cette initiative, devenue une tradition pour l'entreprise, vise à accompagner les citoyens durant cette période de partage en leur permettant d'envoyer des produits du terroir à leurs proches à l'étranger à des tarifs préférentiels. L'offre promotionnelle consiste en la gratuité de 2 kg pour tout envoi international dont le poids se situe entre 4 kg et 10 kg, précise le communiqué. La promotion cible particulièrement les produits alimentaires et artisanaux algériens, tels que les gâteaux traditionnels, le frik, les dattes, les épices et autres saveurs locales em-

blématiques du mois sacré. Toutefois, l'entreprise souligne que les liquides et les sauces sont exclus de cette offre, conformément aux réglementations de sécurité du transport aérien. Les expéditions couvrent 176 pays avec des délais de livraison performants allant de 48h à 72h pour les pays arabes et l'Europe, et de 72h à 96h pour le reste du monde (Amérique du Nord, Asie et Afrique). Le service EMS express est disponible à travers un vaste réseau couvrant toutes les wilayas du pays, incluant 92 agences spécialisées et 300 guichets d'Algérie Poste, conclut la même source.

R.E.

Fret aérien

La demande mondiale atteint un volume record en 2025

L' Association du transport aérien international (IATA) a publié des données sur la performance du marché mondial du fret aérien pour l'année complète 2025 et pour décembre 2024. Selon le rapport, la demande annuelle pour 2025, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (TKF), a augmenté de 3,4 % par rapport à 2024 (4,2 % pour les opérations internationales). La capacité annuelle totale en 2025, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (TKFD), a augmenté de 3,7 % par rapport à 2024 (5,1 % pour les opérations internationales). L'année s'est clôturée en décembre 2025 sur une note positive. La demande mondiale était supérieure de 4,3 % à celle de décembre 2024 (5,5 % pour les opérations internationales). La capacité mondiale était supérieure de 4,5 % à celle de décembre 2024 (6,4 % pour les opérations internationales). Par ailleurs, l'IATA a constaté une baisse de 1,5 % des rendements annuels par rapport

à l'année précédente. Il s'agit du plus faible recul en trois ans, grâce au retour à un équilibre plus normal entre l'offre et la demande et à l'atténuation progressive des rendements exceptionnellement élevés observés pendant et après la pandémie de COVID-19. Malgré la pression concurrentielle qui limite le pouvoir de fixation des prix du fret aérien, les rendements restent supérieurs de 37,2 % à ceux de 2019. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une croissance de la demande de fret aérien de 6,0 % en 2025 par rapport à l'année précédente. La capacité a augmenté de 7,8 % sur un an. En décembre, la demande a progressé de 10,1 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse de toutes les régions, et la capacité a augmenté de 9,8 %. Plusieurs facteurs liés à l'environnement opérationnel sont à prendre en compte : Le commerce mondial de marchandises a progressé de 2,5 % en 2024. Depuis le début de l'année, de janvier à novembre 2025, l'indice a augmenté de 4,4 % (contre 2,4 % pour la même

période en 2024). Les prix du kérosène ont baissé de 3,1 % en décembre et étaient en moyenne inférieurs de 9,1 % en 2025 par rapport à 2024. Cependant, la hausse des marges de raffinage a permis aux raffineurs d'engranger davantage de bénéfices, compensant ainsi en partie les avantages pour les compagnies aériennes. Le climat des affaires dans le secteur manufacturier mondial s'est renforcé en décembre pour atteindre 50,9. Les nouvelles commandes à l'exportation ont légèrement diminué à 49,1, mais sont restées en dessous du seuil d'expansion de 50 points, reflétant la prudence persistante face à l'incertitude tarifaire. « Le fret aérien a enregistré une solide performance en 2025, avec une demande en hausse de 3,4 % sur un an. La vigueur du commerce électronique mondial a stimulé les volumes, malgré la hausse des droits de douane, la suppression des exemptions de minimis et l'incertitude politique persistante qui ont pesé sur les relations commerciales avec les États-Unis. Le fret aérien a su relever le défi. Il

s'est adapté rapidement pour soutenir les entreprises et les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui ont anticipé les livraisons de produits avant l'entrée en vigueur des droits de douane et se sont ajustées à la demande croissante en Asie et entre l'Asie et l'Europe, dans un contexte de stagnation des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Asie », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA. « La croissance en 2026 devrait légèrement ralentir pour s'établir à 2,4 %, conformément aux tendances historiques. Nous pouvons nous attendre à ce que la demande continue d'être influencée par l'évolution du commerce et de la situation géopolitique. Quels que soient les nouveaux schémas commerciaux, nous pouvons être certains que le fret aérien restera indispensable au maintien des chaînes d'approvisionnement mondiales, les transporteurs relevant ce défi en déployant leurs capacités et en optimisant la flexibilité de leurs réseaux », a déclaré M. Walsh.

R.E.

Mahfoud Kaoubi: «L'industrie a besoin de secteurs de soutien et d'une main-d'œuvre qualifiée»

L'industrie nationale ne représente actuellement qu'environ 7 % du produit national brut, alors que l'État, sous les directives du Président de la République, vise à porter ce pourcentage entre 15 % et 19 %. L'industrie a besoin de secteurs de soutien et d'une main-d'œuvre qualifiée.



FATIHA A.

C'est ce qu'a indiqué hier, l'expert économique et financier, Mahfoud Kaoubi, lors de son intervention à la radio chaîne 1. Selon lui, parmi les industries clés figurent la sidérurgie, les industries mécaniques et l'industrie automobile, toutes fortement dépendantes du fer. Il a souligné que l'Algérie travaille sur d'importants projets ferroviaires, qui nécessitent également des intrants de fer. M. Kaoubi a précisé que l'Algérie importe actuellement plus de 2 millions de tonnes de fer, ce qui augmente le coût des importations. Il a ajouté que si ces besoins étaient correctement satisfaits, le problème des excédents serait résolu et le coût de ce fer diminuerait, tant en termes de devises étrangères que de coûts liés au processus d'importation lui-même. Cela aurait des retombées positives tant pour la balance commerciale du pays que pour ses secteurs industriels, qui pourraient ainsi transformer leur avantage

comparatif en avantage concurrentiel, objectif prioritaire des pouvoirs publics. M. Kaoubi a expliqué que l'Algérie s'efforce de s'adapter à la transformation économique, en trois étapes : premièrement, en assurant l'approvisionnement des secteurs économiques locaux ; deuxièmement, en se positionnant comme acteur de l'équation du changement au niveau du marché mondial ; et troisièmement, en développant sa capacité à attirer les investissements étrangers. En effet, l'Algérie possède non seulement des ressources énergétiques, mais aussi des minéraux, une main-d'œuvre qualifiée et un marché qui lui permettent d'être un acteur économique et d'exporter vers un vaste continent qui représente l'avenir de la croissance mondiale : l'Afrique. Il a souligné que cette dynamique de développement que connaîtra l'Afrique nécessitera des intrants essentiels, notamment du fer, du plomb, des phosphates et de nombreuses autres ressources minérales. L'Algérie se positionne ainsi comme une région capable d'attirer les

investissements et de bâtir des secteurs économiques locaux orientés non seulement vers la croissance, mais aussi vers les exportations et l'établissement de partenariats au sein du continent africain. Evoquant le projet qui fait l'actualité, celui de Gara Djebilet et sa ligne ferroviaire de près de 1 000 kilomètres, le projet constitue selon lui, une réalisation historique, compte tenu de son importance pour la diversification de l'économie nationale. « Ce projet est structurel et agit comme un catalyseur pour de nombreux autres secteurs. Il est comme une pierre angulaire de la stratégie de croissance, et du plan de développement économique, élaborée par les pouvoirs publics. Ce projet représente un défi de taille, qui aurait été impossible à relever dans les années 1970, que ce soit sur le plan technique, économique ou géographique », a-t-il déclaré à ce sujet. L'invité a également mis en lumière le fait que la situation géographique de la mine constituait un obstacle majeur en raison de son éloignement des ports et des installations de traitement. Cependant, la construction de la voie ferrée et son raccordement aux ports et aux usines de traitement, tant dans l'ouest algérien que dans d'autres régions, ont permis de surmonter les difficultés liées au transport et aux coûts, ainsi qu'aux problèmes d'approvisionnement en eau et en énergie, et d'intégrer le projet à la croissance du pôle économique de Béchar-Tindouf. Concernant les répercussions économiques, M. Kaoubi a expliqué que les projets structurels sont uniques dès qu'ils agissent comme catalyseurs pour d'autres secteurs. Il a également affirmé que l'Algérie figurera parmi les 20 premiers fournisseurs de fer au monde et apprendra à accéder aux marchés internationaux et à réussir ses exportations. Concernant le projet ferroviaire du Sud-Ouest, M. Kaoubi a indiqué que l'axe Béchar-Tindouf est devenu un moteur de croissance économique. Il a expliqué que ce projet contribue à l'approvisionnement en eau de la région, non seulement pour le secteur industriel, mais aussi pour la résolution des problèmes d'irrigation du secteur agricole, et permet ainsi la pleine exploitation du potentiel économique régional. Au sujet du projet de mine de zinc et de plomb de Oued Amizour, l'expert économique Mahfoud Kaoubi a confirmé qu'il représente un autre pôle d'attraction pour le secteur minier. Il a souligné que la vision et l'ingénierie sont en place et que ces deux produits, le zinc et le plomb, constituent des intrants essentiels pour les industries importantes en cours de développement en Algérie. M. Kaoubi a expliqué que l'Algérie a bâti des institutions solides et stables, transformant ses avantages comparatifs en compétitivité dans plusieurs secteurs, notamment les industries du fer, de l'acier, du plomb et du zinc.

Ligne ferroviaire Ouest

Acquisition de 5 000 wagons et 60 locomotives de très grande puissance pour 2028

Pour l'exploitation de la ligne ferroviaire Ouest, la société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a inscrit un plan d'investissement qui lui permettra d'entamer la deuxième phase du projet de 2028. « Nous avons inscrit l'acquisition de 5 000 wagons, de 60 locomotives de très grande puissance, pour le transport de marchandises, de 4 locomotives pour le transport de voyageurs, de 21 voitures pour voyageurs et de 15 locomotives de manœuvre. C'est un plan d'investissement qui va nous permettre d'entamer la deuxième phase avec aisance », a révélé hier le directeur de contrôle de gestion des participations à la SNTF, Sofiane Aibèche, lors de son intervention à la radio chaîne 3, M Aibèche, a indiqué que l'exploitation de la ligne ferroviaire Ouest, notamment pour le volet minier, va se faire graduellement, en parallèle avec l'évolution des quantités à transporter du minerai de fer.

« Ce seront des trains de 34 wagons. Nous allons commencer par transporter 500 000 tonnes en 2026, avant de passer à 1 million de tonnes en 2027 », a-t-il expliqué avant d'ajouter « À partir de 2028, le schéma va changer, car on va basculer vers des trains de 170 wagons, qui vont mesurer 2,2 km, et c'est là que l'on va commencer réellement les trains lourds et lents ». Pour l'invité de la Chaîne 3, c'est la première fois que la SNTF va transporter des quantités aussi importantes de fret, que ce soit de vrac ou bien de produits manufacturés. Un défi opérationnel très important, face auquel la SNTF a mis le paquet pour le relever. « La SNTF a mis tout le dispositif nécessaire pour réussir ce démarrage. En matière de moyens roulants, notamment pour la première phase, nous avons mis en place 120 wagons pour le transport de fret et 6 locomotives de grande puissance. Le même dispositif a été

mis en place pour le transport de voyageurs », a-t-il détaillé. Concernant les moyens humains, l'intervenant a révélé que la SNTF a recruté 554 employés pour cette phase de démarrage. L'ensemble de ces agents est en phase de formation, théorique et pratique, au niveau des établissements de formation de la SNTF. « Nous sommes aussi en train de préparer le schéma d'exploitation de 2028, 2029 et 2030 avec tous les besoins en matière de ressources humaines, notamment les conducteurs de trains et les techniciens d'entretien, que ce soit pour le matériel et pour l'infrastructure », a-t-il révélé. Interrogé également sur les moyens matériels utilisés, M. Aibèche a indiqué que pour cette première phase, la SNTF a utilisé les moyens existants à son niveau. Toutefois, les wagons et les locomotives ont été réhabilités au niveau des ateliers spécialisés de la SNTF situés à Rouiba (Alger), Mohamadia (Mascara) et Sidi Bel Abbès.

Bourse d'Alger

Les start-up dispensées des frais d'introduction pour 3 ans

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV-SPA) et le Dépositaire central des titres (Algérie Clearing-SPA) ont annoncé, hier, dans un communiqué commun la mise en place d'un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en bourse au profit des start-up pour une durée de trois années, couvrant la période 2026-2028, selon l'APS. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à faciliter l'accès des start-up au marché financier et à en renforcer l'attractivité, en contribuant à la résolution de leurs besoins de financement grâce à des conditions d'accès adaptées, notamment à travers le compartiment « Croissance », spécialement dédié à cette catégorie d'entreprises, selon la même source. A cet effet, la COSOB, la SGBV et Algérie Clearing ont décidé, et à titre incitatif, de dispenser des frais d'introduction en bourse les entreprises disposant du label « start-up » et optant pour une levée de fonds via le compartiment « Croissance » du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger. A cet effet, et à titre incitatif, la COSOB, la SGBV et Algérie Clearing ont décidé de mettre en œuvre un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en bourse au profit des entreprises, disposant de label start-up, optant pour une levée de fonds via le compartiment « Croissance » du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger, pour une durée de trois années. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques des pouvoirs publics visant à promouvoir le développement des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en tant que leviers essentiels de la diversification de l'économie nationale, s'applique à toute opération de levée de fonds dont le montant n'excède pas 500 millions de DA et réalisée à compter du 1 février 2026. Dans ce cadre, les start-up bénéficieront d'une dispense intégrale des frais d'obtention du visa sur les notices d'informations, perçus par la COSOB, sur l'ensemble des frais d'admission à la cote officielle, perçus par la SGBV et sur l'ensemble des frais d'administration, de conservation et de gestion des titres, perçus par Algérie Clearing. Par cette démarche, la COSOB, la SGBV et Algérie Clearing « réaffirment leur engagement à soutenir la croissance des start-up algériennes et à encourager leur recours au financement par le marché financier dans le cadre d'un écosystème de financement intégré en faveur de ces entreprises », lit-on dans le communiqué.

R.E.

En ce qui concerne la deuxième phase, prévue en 2028, l'intervenant informe que la SNTF a mis en place tout un plan d'investissement pour l'acquisition de moyens nécessaires avec une enveloppe de 258 milliards de dinars. Pour terminer, M. Aibèche a été questionné sur les prix des billets de cette ligne, il a indiqué que le tarif du ticket en première classe est de 1490 dinars, contre 1175 dinars pour celui de deuxième classe. Le premier train de voyageurs reliant Tindouf à Béchar a pris son départ samedi, après une inauguration en grande pompe de la gare ferroviaire de Tindouf, par une importante délégation ministérielle. Selon le directeur de contrôle de gestion des participations à la Société nationale des transports ferroviaires, la SNTF a mis le dispositif nécessaire pour réussir le démarrage de ce train, mais également relever le défi de ce mégaprojet.

F.A.

CONSTANTINE
La polyclinique
UV 9 bientôt
opérationnelle

La polyclinique de l'Unité de voisinage (UV9) dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) ayant fait l'objet d'une vaste opération de mise à niveau, sera rouverte le mois de février prochain, a-t-on appris, samedi auprès des services de la wilaya. Fermée depuis fin 2024 pour des travaux de mise à niveau et de modernisation, la polyclinique de l'UV 9, sera rouverte, dès l'achèvement de quelques retouches de finition, a précisé, la cellule de communication de la wilaya. Considérée comme un maillon essentiel de la prise en charge sanitaire de proximité, cette structure de santé avait été fermée pour permettre la réalisation de travaux visant à améliorer les conditions d'accueil, de soins et de travail, a expliqué, la même source. Selon les services de la wilaya, les travaux engagés ont porté sur la réhabilitation des locaux, la modernisation des équipements médicaux, ainsi que la mise aux normes des réseaux d'électricité et de plomberie, notamment. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales visant à améliorer la qualité des prestations de santé et répondre à la demande croissante dans cette circonscription administrative dont le nombre d'habitants dépasse les 350.000 âmes. La polyclinique de l'unité de voisinage 9 assure plusieurs prestations de base, notamment les consultations de médecine générale, les soins infirmiers, le suivi maternel et infantile, ainsi que certaines activités de prévention, a-t-on fait savoir.



Ghardaïa
Seize projets à Daya Ben-Dahoua

Ces opérations de développement en faveur de la daïra de Daya Ben-Dahoua (Ghardaïa) visent l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de l'action de développement de la région. Ces projets portent sur plusieurs secteurs.



16 projets de développement sont actuellement à l'étude au profit de la daïra de Daya Ben-Dahoua, dans la wilaya de Ghardaïa, au titre du programme de 2026. Ces opérations visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à impulser la dynamique de développement local, selon les services de la daïra. Ces projets portent sur la rénovation et l'extension du réseau d'eau potable (AEP) dans les quartiers d'Argaden, Chaâbet-Affari et El-Mekassem, ainsi que sur l'extension du réseau d'assainissement au niveau des quartiers El-Mekassem, l'entretien et le curage des canalisations d'assainissement des différents quartiers de la ville, en sus d'un projet d'extension de l'éclairage public alimentés

à l'énergie solaire au quartier Oum-Djeddar, ainsi que la réalisation de la route reliant la zone d'activités au quartier Argaden et à l'abattoir communal. La réalisation de la route Dhaher Ahmed menant vers la mosquée « Abbès Ben Abd El-Moutalib », la pose d'une pelouse synthétique au stade communal, à Argaden, l'aménagement du cimetière et son équipement en éclairage public, en plus du revêtement de la route y menant, la réalisation d'un parking et l'extension de la petite mosquée, font partie des opérations projetées cette année pour Daya Ben-Dahoua, a indiqué le chef de la daïra, Mohamed Nadji. Le même responsable a fait part également du lancement d'une étude de réalisation, au

titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, d'autres projets portant notamment sur le revêtement de l'artère menant à la mosquée « Zoubir Ibn El-Aouam », l'artère menant vers la route d'Oum-Djeddar, en sus de la rénovation du réseau d'AEP à travers la ville de Daya Ben-Dahoua. S'agissant de l'aménagement urbain, il est fait état du lancement de l'étude d'un projet d'aménagement urbain au niveau des quartiers Argaden, El-Mekassem, la zone Est et El-Arich, ainsi que la réhabilitation d'aires de jeux, le revêtement en gazon synthétique des terrains des écoles primaires et le revêtement du stade du quartier Boubrik d'une pelouse synthétique.

MÉDÉA
Modernisation des gares routières
à Sidi-Naamane et à Berrouaghia

Un projet de modernisation de stations intercommunales de transport de voyageurs des communes de Sidi-Naamane et de Berrouaghia sera lancé prochainement en exécution, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Ce projet est appelé à offrir un meilleur confort aux voyageurs transitant par ces deux importantes agglomérations urbaines et améliorer les conditions d'accueil des citoyens et des transporteurs, a-t-on fait savoir. Une enquête foncière sera menée au niveau d'un site situé dans la commune de Sidi-Naamane,

à l'est de Médéa, utilisé comme arrêt provisoire, en prévision de l'implantation d'une station de transport répondant aux normes requises, a-t-on fait savoir. Les services de la commune de Sidi-Naamane et de la direction des domaines ont été instruits par le wali, Djillali Doumi, lors d'une récente visite sur le site, pour accélérer cette procédure administrative et permettre le démarrage du projet, a-t-on expliqué. Il est fait part, en outre, de la décision d'engager une étude de réhabilitation de la station intercommunale de transport de la ville de Berrouaghia.

L'étude devra déterminer le type de travaux à réaliser dans le cadre de ce projet de réhabilitation en vue de la mise aux normes de cette infrastructure et optimiser sa fonctionnalité, a-t-on indiqué. Le secteur du transport dans la wilaya de Médéa compte 9 gares routières, 14 stations de transport intercommunales, et 41 aires de stationnement urbaines et rurales. Le parc de transport est constitué de 1.418 véhicules (Autobus et taxis), offrant 42.544 places, et un nombre d'opérateurs estimé à 1.048, selon les chiffres fournis par la direction locale du transport.

TIMIMOUN
15 forages mis
en service

Quinze (15) forages ont été mis en service dans la wilaya de Timimoun dans le but de consolider le réseau d'eau potable et le service public à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris samedi de la direction locale de l'hydraulique. Débitant chacun 35 litres/seconde en moyenne, ces forages, équipés de transformateurs électriques et de pompes immergées, ont été réalisés au niveau des zones de Ouled-Aïssa, Deldoul, Ougrout, Ksar-Kaddour et Timimoun, et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à satisfaire les besoins de la population dans les zones enclavées en eau potable. Dans son intervention en marge de la mise en service de ces opérations, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a mis en avant l'importance de ces programmes prioritaires destinés à prendre en charge les préoccupations des citoyens en matière de distribution continue de l'eau potable et à assurer la sécurité hydrique pour la population locale. Le chef de l'exécutif a aussi mis l'accent sur la préservation de cette précieuse ressource, à travers son exploitation rationnelle et la lutte contre les fuites et les branchements illicites au réseau. La wilaya de Timimoun a bénéficié, par ailleurs, d'un programme de réalisation de huit (8) châteaux d'eau d'une capacité globale de 5.500 m3 au profit des ksour de la wilaya, en sus d'autres opérations de réhabilitation et de restauration des foggaras (système d'irrigation traditionnel).

BATNA
Une enveloppe de 300 millions DA
pour des ambulances équipées

Une enveloppe financière estimée à 300 millions DA a été octroyée pour le renforcement des établissements de santé de la wilaya de Batna en ambulances équipées, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la santé. Dans une déclaration à l'APS, M. Hamdi Chagouri a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel centralisé de l'exercice 2026 et comporte également l'ac-

quisition de véhicules 4x4 à utiliser en zones reculées par les équipes médicales. Les procédures administratives requises sont en cours de parachèvement pour l'acquisition de ces véhicules (ambulances et véhicules 4x4) au profit d'établissements de santé de proximité et de polycliniques des daïras et communes reculées qui n'en ont pas bénéficié auparavant, a précisé la même source. Une vaste opération a porté il y a deux ans sur

la fourniture de 67 véhicules pour le transport de médicaments et vaccins et ambulances médicalisées aux établissements du secteur dans 52 communes sur les 61 que compte la wilaya. Selon M. Chagouri, l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts d'amélioration de la prise en charge des malades, notamment des zones reculées et des conditions de travail des staffs médicaux outre la réponse rapide aux cas d'urgence.

VIRUS NIPAH

Un agent pathogène sous haute surveillance

L'OMS classe le virus Nipah dans sa liste des dix maladies prioritaires, parmi lesquelles se trouvent aussi le Covid-19, le Zika ou encore Ebola. L'agence sanitaire mondiale suit de près les cas confirmés de Nipah, notamment les récents signalements en Inde, en collaboration avec les autorités sanitaires locales et internationales.

PAR AMEL B.

Le virus Nipah est une maladie infectieuse grave qui peut affecter les humains et les animaux. Bien que rare, il a suscité une vive inquiétude en raison de son taux de mortalité élevé et du risque d'épidémies. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « la plupart des cas apparus chez les humains se sont produits soit par contact avec d'autres individus infectés, soit par exposition à des chauves-souris infectées », ou encore après consommation d'aliments contaminés. Le virus Nipah est une zoonose, c'est-à-dire qu'il se transmet des animaux à l'homme. Identifié pour la première fois en Malaisie, il a ensuite été signalé dans d'autres régions d'Asie, notamment en Inde. Ce virus appartient à la famille des Paramyxoviridae et est étroitement lié aux chauves-souris frugivores, considérées comme ses vecteurs naturels. Les experts expliquent que l'infection par le virus Nipah peut se transmettre à l'homme par contact direct avec des animaux infectés, par ingestion d'aliments contaminés ou par contact étroit avec une personne infectée. Le virus se propageant d'une personne à l'autre, les épidémies nécessitent une prise en charge médicale immédiate et une intervention des autorités de santé publique. L'Inde a signalé plusieurs cas de virus Nipah. Il s'agit de foyers épidémiques, principalement dans les régions du sud, qui ont été gérés grâce à une surveillance stricte, l'isolement des patients et la sensibilisation du public. « En Inde, le virus Nipah demeure un problème de santé publique majeur, notamment dans les zones où les contacts humains avec les chauves-souris ou les fruits contaminés sont fréquents. La détection précoce et un système de santé responsable sont essentiels pour enrayer sa propagation », soulignent les experts. Concernant les causes de l'infection par le virus Ni-

pah, les experts mettent en avant le contact direct avec des chauves-souris frugivores infectées ou des animaux, la consommation des fruits ou boire des jus contaminés par la salive de chauve-souris ou urine, le contact étroit avec une personne infectée par le virus Nipah, l'exposition à des fluides corporels tels que la salive, le sang ou les sécrétions respiratoires. Les hôpitaux et les soignants doivent suivre des pratiques strictes de contrôle des infections afin de prévenir la transmission interhumaine lors d'une épidémie du virus Nipah. La période d'incubation va de 4 jours à deux mois. Les symptômes sont similaires à ceux du Covid-19 : maux de gorge, toux, fièvre et problèmes respiratoires, vomissements et diarrhée. À noter que des troubles neurologiques peuvent se manifester : des vertiges, une somnolence, voire, dans les cas les plus graves, une encéphalite ou des convulsions.



Le risque de propagation à l'étranger reste faible, selon l'OMS

Selon l'OMS, le risque de propagation du virus mortel Nipah, en dehors de l'Inde restait faible, soulignant la capacité des pays d'Asie du Sud à contenir les cas d'infection. Ces déclarations interviennent après l'enregistrement de deux cas de contamination en Inde, ce qui a poussé plusieurs pays asiatiques, dont Hong Kong, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam, à renforcer les contrôles dans les aéroports par mesure préventive pour éviter la transmission. L'OMS estime que le risque de propagation à partir de ces deux cas reste faible, précisant qu'il n'existe à ce jour aucune preuve d'une transmission accrue entre humains, et qu'elle suit la situation en coordination avec les autori-

tés sanitaires indiennes. Les experts en virologie soulignent que les foyers épidémiques restent généralement petits et limités, et que le risque pour la population demeure faible, précisant que la transmission entre humains nécessite un contact prolongé avec les personnes infectées.

L'OMS a mis en garde contre la dangerosité du virus Nipah, après la détection de cas d'infection en Inde au cours de janvier en cours, indiquant que le taux de mortalité lié à cette infection varie entre 40 et 75 %, selon la souche du virus et l'efficacité des systèmes de surveillance et de prise en charge dans chaque région. L'OMS a appelé à l'adoption de mesures préventives strictes afin de limiter la transmission de l'infection des chauves-souris à l'homme, notamment en faisant bouillir la sève de palmier-dattier, en lavant et en épluchant les fruits avant leur consommation, ainsi qu'en éliminant les fruits présentant des traces de morsures de chauves-souris. L'Organisation a également insisté sur la nécessité d'utiliser des équipements de protection individuelle lors de la manipulation des animaux, en particulier les chevaux ainsi que les chats domestiques et sauvages, chez lesquels des infections naturelles ont été signalées. Dans l'Etat indien du Bengale occidental, les autorités ont fait état de plusieurs infections au virus Nipah parmi les professionnels de la santé, actuellement pris en charge à l'hôpital de Barasat, où ils sont placés en isolement et assistés par des appareils de ventilation artificielle. L'OMS le classe dans sa liste des neuf maladies prioritaires, parmi lesquelles se trouvent aussi le Covid-19, le Zika ou encore Ebola. Selon le journal Times of India, le virus Nipah figure sur la liste des dix maladies prioritaires de l'agence sanitaire, en raison de sa capacité de propagation rapide et de son taux de mortalité élevé, compris entre 40 % et 75 %, ainsi que de l'absence, à ce jour, de vaccin ou de traitement spécifique homologué.

A. B.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'Égypte envisage des restrictions pour les enfants

Le Parlement égyptien étudie actuellement les moyens de réglementer l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants afin de lutter contre ce que les législateurs appellent le « chaos numérique », à l'instar de certains pays occidentaux qui envisagent d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux jeunes adolescents.

La Chambre des représentants a déclaré dimanche soir dans un communiqué qu'elle allait travailler sur une législation visant à réglementer l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants et à « mettre fin au chaos numérique auquel nos enfants sont confrontés et qui a un impact négatif sur leur avenir ».

Les législateurs consulteront le gouvernement et des organismes spécialisés afin de rédiger une loi visant à « protéger les enfants égyptiens contre tout risque menaçant leurs pensées et leur comportement », indique le communiqué. Cette déclaration fait suite à l'appel lancé samedi par le président Abdel-Fattah el-Sissi à son gouvernement et aux législateurs afin qu'ils envisagent d'adopter une loi restreignant l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants « jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge où ils peuvent les utiliser de manière appropriée ». Dans ses commentaires télévisés, le président a exhorté son gouvernement à s'inspirer d'autres pays,



notamment l'Australie et le Royaume-Uni, qui travaillent sur des législations visant à « restreindre ou interdire » l'accès des enfants aux réseaux sociaux. Selon un rapport publié en 2024 par le Centre national de recherche sociale et criminologique, un groupe de réflexion lié au gouvernement, environ 50 % des enfants de moins de 18 ans en Égypte utilisent les réseaux sociaux, où ils sont susceptibles d'être exposés à des contenus préjudiciables, au cyberharcèlement et à des abus. En décembre, l'Australie est devenue le premier pays

à interdire les réseaux sociaux aux enfants de moins de 16 ans. Cette décision a déclenché de vifs débats sur l'utilisation des technologies, la vie privée, la sécurité des enfants et la santé mentale, et a incité d'autres pays à envisager des mesures similaires.

Le gouvernement britannique a déclaré qu'il envisagerait d'interdire les réseaux sociaux aux jeunes adolescents tout en renforçant les lois visant à protéger les enfants contre les contenus préjudiciables et le temps d'écran excessif.

In Africanews

MALADIES TROPICALES

Appel à l'intégration des soins de santé mentale

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé les gouvernements à intégrer les soins de santé mentale dans les efforts visant à éliminer les maladies tropicales négligées, précisant que plus d'un milliard de personnes dans le monde souffrent d'une maladie tropicale négligée et autant de troubles de santé mentale.

« Combattre les maladies tropicales négligées ce n'est pas seulement lutter contre les agents pathogènes, c'est aussi atténuer de grandes souffrances », a déclaré vendredi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'occasion de la Journée mondiale consacrée à ces maladies.

Il a souligné, à ce titre, la nécessité de « parvenir à une véritable élimination » à travers la « libération des gens non seulement des maladies, mais aussi de la honte, de l'isolement et du désespoir qui les accompagnent trop souvent ».

Selon l'agence onusienne, les personnes atteintes de maladies tropicales qui entraînent des incapacités physiques ou des déformations comme la leishmaniose cutanée, la lèpre, la filariose lymphatique, le mycetome et le noma, sont particulièrement exposées à la stigmatisation et à la discrimination. Pour combler cette grave lacune, l'OMS a récemment publié son premier guide mondial sur les mesures essentielles pour les soins de santé mentale et la lutte contre la stigmatisation des personnes souffrant de maladies tropicales négligées. Elle a relevé dans le même sillage, les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, affirmant que 1,4 milliard de personnes seulement ont besoin d'interventions pour les maladies tropicales négligées, un niveau historiquement bas, alors que la mortalité, la morbidité et le nombre de personnes touchées ont considérablement baissé.

A ce jour, 58 pays ont éliminé au moins une maladie tropicale négligée, et l'objectif de 100 pays d'ici à 2030 est désormais en vue. Cependant, le Rapport mondial sur les maladies tropicales négligées 2025 montre que l'aide publique au développement consacrée aux maladies tropicales négligées a baissé de 41 % entre 2018 et 2023, « ce qui risque de remettre en cause les acquis durement obtenus », a fait savoir l'OMS.

PALUDISME EN AFRIQUE

Plus de 500.000 décès à l’horizon 2050, selon une étude

Le changement climatique pourrait entraîner plus de 100 millions de cas supplémentaires de paludisme et 500.000 décès supplémentaires en Afrique d’ici 2050, selon une nouvelle étude menée par l’institut australien The Kids Research Institute et l’université australienne Curtin. « Les modèles montrent que les perturbations météorologiques extrêmes pourraient être à l’origine de 79% des cas supplémentaires de paludisme et de 93% des décès supplémentaires en Afrique d’ici 2050, principalement en raison des inondations et des cyclones qui endommagent les habitations, les moustiquaires et les services de santé », indique jeudi un communiqué de l’institut. Publiée dans la revue Nature, cette étude a analysé 25 années de données sur le climat, la charge de morbidité liée au paludisme, les interventions de contrôle, les indicateurs socio-économiques et les phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique. La plupart des études précédentes se concentraient sur les effets directs du changement climatique sur les moustiques et les parasites, a déclaré l’auteur principal de l’étude, la professeure associée Tasmin Symons, membre du Malaria Atlas Project, un groupe de recherche basé à l’institut. Les chercheurs recommandent vivement d’intégrer la résilience climatique dans les politiques de lutte contre le paludisme et la planification sanitaire afin de soutenir les progrès vers l’éradication

CHOLÉRA

12 morts en 24 heures au Mozambique

Le Mozambique a enregistré 12 décès dus au choléra au cours des dernières 24 heures, ainsi que 135 nouveaux cas, selon des données officielles publiées samedi. D’après les données de la Direction de la santé publique, depuis le début de l’épidémie actuelle en septembre de l’année dernière, le nombre de nouveaux cas a fortement augmenté dans les provinces de Tete, Nampula et Cabo Delgado, où les 12 décès ont été enregistrés. La province de Tete, située dans la région centrale de ce pays d’Afrique du Sud-Est, est devenue l’épicentre de l’épidémie, le bilan des morts ayant plus que doublé ces derniers jours et 87 nouveaux patients ayant été recensés en 24 heures. Le 28 janvier, à lui seul, le Mozambique a enregistré 135 nouveaux cas, avec 49 patients admis à l’hôpital. En 2025, 169 personnes sont mortes du choléra dans le pays, ce qui a conduit le gouvernement à élaborer un plan le 16 septembre de l’année dernière, avec pour objectif d’éliminer le choléra en tant que « problème de santé publique » d’ici 2030. Le porte-parole du gouvernement, Innocencio Impissa, a récemment déclaré aux journalistes que « l’objectif est de faire du Mozambique un pays exempt du choléra en tant que problème de santé publique d’ici 2030, où les communautés auront accès à une eau potable, à l’assainissement et à des soins de santé de qualité, grâce à des actions multisectorielles coordonnées et fondées sur des preuves scientifiques ». Le Mozambique est confronté à de graves inondations, qui ont fait des dizaines de morts et déplacé des millions de personnes après plusieurs semaines de pluies torrentielles.

MADAGASCAR

Le cyclone Fytia submerge plusieurs quartiers de Mahajanga

Le passage du cyclone Fytia sur la côte nord-ouest de Madagascar a provoqué d’importantes inondations à Mahajanga. De nombreux quartiers de la ville ont été submergés, entraînant de fortes perturbations et des mesures de sécurité. À Mahajanga, le cyclone Fytia a entraîné de fortes précipitations et une montée rapide des eaux. Plusieurs quartiers situés en zones basses ont été envahis par les inondations, rendant certaines routes impraticables et perturbant fortement la circulation rapportent nos confrères malgaches de Midi Madagasikara. Face à la situation, les autorités ont suspendu les cours dans les établissements scolaires et interdit les sorties en mer. Des opérations d’assistance ont été mises en place pour venir en aide aux habitants les plus touchés. L’évaluation des dégâts est en cours.

INTERNATIONALE

Incendies en Amérique du sud
Le Chili, l’Argentine et l’Australie ravagés

L’année 2026 commence avec d’intenses feux de forêt dans l’hémisphère sud (actuellement en été), alerte le Service de surveillance de l’atmosphère Copernicus (Cams).



La barre des 50°C au thermomètre a été atteinte à Andamooka, dans le sud de l’Australie, seuil symbolique des températures extrêmes qui touchent toute la partie sud-est du pays. Des chaleurs suffocantes dépassant régulièrement les 45°C se sont abattues sur plusieurs régions. Six incendies importants sont actuellement recensés dans l’État de Victoria, notamment dans les Otways, un secteur au sud-ouest de Melbourne connu pour ses forêts d’eucalyptus peuplées de koalas, à proximité de la très touristique Great Ocean Road. Les autorités ont appelé les habitants de quatre villes de la zone, ainsi que de trois communes rurales à proximité, à évacuer de toute urgence face à la propagation des flammes. Des conditions météo qui ressemblent à celles des méga feux de 2019-2020, alertent les autorités. La crainte de revivre « l’été noir » est dans de nombreuses têtes ; près de 19 millions

d’hectares étaient alors partis en fumée, 479 personnes avaient perdu la vie, et 3 milliards d’animaux avaient été touchés. Six ans plus tard, la situation n’est pas aussi terrible. Les incendies n’ont pour l’heure pas fait de victime. Mais 400 000 hectares ont déjà brûlé, tandis que les fumées dégradent la qualité de l’air, s’étirant en panaches suivis par les satellites jusqu’en Amérique du Sud. Arrivées sur le continent sud-américain, les fumées se mêlent à celles dégagées par les incendies de quatre provinces de Patagonie. Les deux phénomènes sont indépendants mais se rejoignent par leur ampleur favorisée par les conditions météorologiques. Depuis décembre, environ 45 000 hectares de forêts ont été brûlés par divers foyers dans la province de Chubut (sud). Le plus important, dans le parc naturel de Los Alerces, à 1 800 kilomètres de Buenos Aires, a consumé quelque 20 000 hectares de végétation, principalement de forêt native. Du jamais-vu depuis 2003 dans la pro-

vince de Chubut, en Argentine ,où les autorités ont déclaré l’état d’urgence incendie et où des centaines de pompiers sont mobilisés pour affronter les différents foyers. Le gouvernement argentin a d’ailleurs annoncé le déblocage d’urgence d’enveloppes totalisant 87 millions de dollars pour diverses entités de pompiers volontaires. Au Chili, une série d’incendies a fait jusqu’à présent 21 victimes, détruit 42 000 hectares de forêts et de terres et laissé 20 000 personnes sinistrées, selon les autorités. Trois régions du sud du pays sont concernées : l’Araucanie, le Ñuble et le Biobio. Cette dernière est la plus durement touchée. Un Chilien de 39 ans a été interpellé le 29 janvier, soupçonné d’avoir déclenché un feu dans la région du Biobio, dans lequel 20 personnes ont péri. Au total, 14 personnes ont été arrêtées en lien avec ces feux, a annoncé à la presse le ministre de l’Intérieur, Alvaro Elizalde, sans fournir davantage de détails.

RD CONGO

Au moins 227 morts dans l’effondrement d’une mine



Au moins 227 personnes ont trouvé la mort dans l’effondrement d’une mine située près de la ville de Rubaya, dans l’est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté samedi des médias. L’incident s’est produit sur deux jours, mercredi et jeudi, dans cette zone minière réputée pour ses minerais stratégiques. Les victimes, en majorité des creuseurs artisanaux, ont été ensevelies lors de l’effondrement de plusieurs galeries, a-t-on indiqué. La mine exploitait de la colombo-tantalite (coltan). Ce minéral est très demandé sur le marché mondial, étant large-

ment utilisé dans la fabrication de batteries pour véhicules électriques et de téléphones portables. La RDC est le leader mondial en volume de production de colombo-tantalite, avec une extraction d’environ 2.000 tonnes de ce minerai par an. Près de la moitié du coltan produit en RDC provient des mines de la région de Rubaya dans la province du Nord-Kivu. La mine est située dans une zone contrôlée par les rebelles du groupe Mouvement du 23 mars (M23). En 2024, le groupe M23 a pris le contrôle de la majorité des mines de colombo-tantalite dans cette partie de la RDC.

INDONÉSIE

64 morts dans un glissement de terrain

Le bilan du glissement de terrain survenu la semaine dernière en Indonésie s’est alourdi à 64 morts, alors que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent pour le huitième jour à la recherche de 16 personnes portées disparues dans la province de Java occidentale, a rapporté samedi l’agence de presse publique Antara. Quatre nouveaux corps ont été retrouvés sur le site, portant le nombre de décès confirmés à 64, tandis qu’environ 16 personnes restent introuvables, a indiqué Ade Dian Permana, chef de l’Agence de recherche et de sauvetage de Bandung. Selon lui, les opérations se poursuivent pour le huitième jour avec l’appui de chiens pisteurs et d’engins lourds, mobilisant quelque 3 675 membres du personnel. À ce stade, 49 corps ont été identifiés et remis aux familles, et 75 personnes ont pu être secourues vivantes. Le glissement de terrain a frappé samedi dernier un village du district de Bandung occidental, ensevelissant des dizaines d’habitations sous la boue et les débris. Les opérations de recherche se poursuivent dans la zone touchée, caractérisée par un terrain difficile.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GROUPE B – 4E JOURNÉE)

La JSK au bord de la rupture

La JS Kabylie avait rendez-vous avec l'un des tournants majeurs de sa saison, mais elle en est repartie avec une désillusion supplémentaire. Défaite par l'AS FAR sur la plus petite des marges (1-0), la formation kabyle a lourdement hypothéqué ses chances d'atteindre les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Un revers de plus dans une phase de groupes laborieuse, qui ne fait qu'aggraver le climat de doute entourant une équipe en perte de certitudes.

Pourtant, les Canaris avaient bénéficié d'un contexte favorable avec un match disputé à huis clos qui aurait pu constituer un véritable levier, tant sur le plan mental que tactique, face à un adversaire marocain privé de son public. Mais une nouvelle fois, la JSK n'a pas su tirer profit de cette opportunité. Faute de réalisme et de maîtrise dans les moments clés, elle a laissé filer une rencontre qui aurait pu relancer sa dynamique continentale. La JSK s'est créé plusieurs, pourtant, plusieurs occasions franches, notamment au retour des vestiaires. Hamidi puis Messaoudi ont chacun eu la possibilité d'ouvrir le score et de changer le cours du match, sans succès. L'inefficacité offensive, devenue récurrente cette saison, a encore pesé lourd, permettant à l'AS FAR de faire la différence sur sa seule véritable opportunité. Cette nouvelle contre-performance complique sérieusement la situation des Kabyles au classement. Avec seulement deux points récoltés en quatre journées, la JSK occupe la dernière place du groupe B, dominé par Al Ahly (8 points). Derrière, les Young Africans et l'AS FAR se disputent la deuxième position avec cinq unités chacun. Le match nul concédé par les Égyptiens face aux Tanzaniens (1-1) laisse un goût amer, tant un parcours plus abouti aurait permis à la JSK de rester au contact. Désormais, chaque faux pas est interdit.

Un exercice qui vire au cauchemar

Au-delà de l'échec africain, cette défaite vient confirmer les difficultés globales d'une saison qui semble mal engagée. En championnat national, la JSK peine également à trouver son rythme et n'arrive pas à s'imposer comme un candidat sérieux aux premières places. Les résultats irréguliers s'accumulent, alimentant le sentiment d'un exercice manqué pour un club habitué à jouer les premiers rôles.

Les problèmes identifiés sont nombreux. Techniquement, l'équipe peine à développer un projet de jeu cohérent et constant. Sur le plan administratif et managérial, la situation est tout aussi préoccupante. Une tension latente serait apparue au sein du groupe, liée à une prime de la deuxième place qui n'aurait pas été versée. Ce différend aurait poussé certains joueurs à exprimer leur mécontentement, fragilisant davantage un vestiaire déjà sous pression. Dans ce climat pesant, l'entraîneur se retrouve naturellement au centre des critiques. Josef Zinbauer, dont le travail avait été largement salué la saison passée, n'affiche plus la même maîtrise. L'entraîneur allemand semble avoir perdu une partie de son crédit, ses choix étant de plus en plus remis en question. Ajustements tardifs, options tactiques discutables et communication moins impactante : autant d'éléments qui donnent l'impression d'un technicien en difficulté face à une situation qui lui échappe progressivement.

La suite de la compétition s'annonce particulièrement compliquée. Lors de la cinquième journée, programmée entre le 6 et le 8 février, la JSK accueillera Al Ahly, un adversaire expérimenté et quasiment assuré de la qualification. Dans le même temps, l'AS FAR se déplacera en Tanzanie pour affronter les Young Africans, dans un duel déterminant pour la suite du groupe. Autant dire que la JS Kabylie ne maîtrise plus son destin et devra compter sur un improbable concours de circonstances pour rester en vie sur la scène continentale.

H.M.



ALLEMAGNE

Maza forfait, Leverkusen ne prend aucun risque

L'absence d'Ibrahim Maza lors de la 20e journée de Bundesliga n'est pas passée inaperçue. Aligné régulièrement depuis le début de la saison, le milieu de terrain algérien ne figurait pas sur la feuille de match du Bayer Leverkusen face à l'Eintracht Francfort, une rencontre pourtant importante dans la course aux places européennes. Quelques minutes après le coup d'envoi, le club allemand a tenu à clarifier la situation : Ibrahim Maza est contraint au repos en raison d'une gêne au genou. Un problème physique jugé mineur par le staff médical, qui a préféré adopter une approche prudente afin d'éviter toute aggravation. Dans une saison dense et exigeante, Leverkusen ne souhaite prendre aucun risque avec l'un de ses éléments les plus précieux. De retour de la Coupe d'Afrique des nations, Maza avait enchaîné les prestations convaincantes, confirmant son statut de titulaire indiscutable aussi bien en Bundesliga qu'en compétitions européennes. Mercredi encore, il disputait 70 minutes en Ligue des champions lors de la victoire face à Villarreal, preuve de sa montée en puissance. Si le club n'a pas communiqué de délai précis concernant son retour, l'optimisme reste de mise. En interne, l'absence est perçue comme temporaire, et un retour rapide n'est pas exclu. La prochaine échéance en Coupe d'Allemagne, avec un quart de finale face au FC St. Pauli mardi prochain, pourrait servir de point de repère pour évaluer sa disponibilité. Ibrahim Maza et son entourage savent l'importance d'une gestion mesurée. À l'approche des grandes échéances à venir, notamment la Coupe du Monde avec les Fennecs en été, la priorité reste claire : préserver la santé du joueur afin de lui permettre de poursuivre sa progression sans interruption.

BELGIQUE

Titraoui énorme!

Yacine Titraoui a encore sorti une masterclass avec Charleroi, lors d'un match disputé à l'extérieur face à Saint Trond, second du championnat, avec une superbe ouverture du score. Au four et au moulin durant 90 minutes, avec 76 ballons touchés et 88% de passes réussies. Difficile de faire mieux pour un milieu de terrain récupérateur qui n'oublie pas de se projeter vers l'avant. Après un premier tir en première période qui passe au-dessus, Titraoui profite d'un décalage de Yassine Khalifi pour placer une frappe flottante à l'entée de la surface et qui termine dans la lucarne (63e). Finalement Charleroi avec Kevin Guitoun comme latéral droit, va s'imposer 2-0 grâce à un second but inscrit à la 90e minute par l'entrant Jakob Napoleon Romsaas. Avec cette quatrième victoire consécutive le club noir et blanc est sixième du classement.

Ligue 1

Kebbal buteur contre Marseille

Le milieu de terrain offensif Algérien Ilan Kebbal, a marqué contre l'Olympique de Marseille en championnat.

Le Paris FC recevait au stade Jean Bouin, une équipe de l'OM à peine remise de la désillusion européenne, à l'occasion de la 20e journée de Ligue 1. Kebbal était titulaire du côté du PFC, alors qu'en face Aine Gouiri était sur le banc. Les Marseillais vont ouvrir le score sur penalty par Greenwood à la 18e minute, avant qu'Aubameyang ne double le score à la 53e, sur un service du même Greenwood. Gouiri entre en jeu à la 67e à la place d'Aubameyang. Ikoné réduit la marque de la tête pour les Parisiens à la 83e, puis sur une glissade de Kebbal, l'OM par en contre Amine Gouiri n'est pas du troisième but mais son ballon passe tout juste au-dessus de la barre transversale. Finalement une minute plus tard, sur un centre de Kebbal, Geubbels est touché par le gardien, penalty, l'Algérien ne tremblera pas pour nettoyer

la lucarne de Ruli (90e+4'). Score final 2-2.

Ilan Kebbal va fêter sans retenue ce but contre l'équipe de sa ville natale, son 7e but de la saison, lui qui a aussi offert 5 passes avec le Paris FC.



KARATÉ / RANKING FÉMININ

Cylia Ouikène dans le top 3 mondial, Abouriche 7e

La karatéka algérienne Cylia Ouikène s'est hissée à la troisième place au Ranking Mondial de la Fédération internationale (WKF), dans la catégorie des moins de 50 kg kumité, alors que sa compatriote Louiza Abouriche (-55 kg/kumité) s'est classée à la 7e place, at-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK). Les dernières mises à jour du classement mondial de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) pour l'année 2026 confirment une progression fulgurante des championnes algériennes, renforçant ainsi la position de l'Algérie sur la scène internationale du Karaté-do. Dans la

catégorie des moins de 50 kg, Cylia Ouikène s'est hissée à la 3ème place mondiale, notamment après avoir décroché la médaille de bronze lors de la Karate 1 - Premier League, organisée la semaine dernière à Istanbul en Turquie, se classant derrière la Kazakhe, Moldir Zhangbyrbay, leader du classement mondial et l'Ouzbèque Gulshan Alimardanova (2e), championne du monde en titre. De son côté, la championne Louiza Abouriche, a confirmé sa présence parmi l'élite mondiale en occupant la 7ème place mondiale. Elle évolue dans une catégorie très disputée, actuellement dominée par l'Égyptienne Ahlam Youssef,

l'Ukrainienne Anzhelika Terliuga et la Chilienne Valentina Toro. Ce classement permet aux deux athlètes algériennes de consolider leur statut en vue des prochaines grandes échéances internationales.

Liga

Le Barça l'emporte à Elche

Inspiré mais maladroît, le FC Barcelone, leader de Liga, s'est tout de même imposé (3-1) samedi à Elche et a repris provisoirement quatre points d'avance sur le Real Madrid, sous pression dans le derby contre le Rayo Vallecano.



Avec autant d'occasions, le Barça aurait sûrement pu (et dû) signer un nouveau festival offensif.

Mais le champion d'Espagne en titre (1er, 55e points) se contentera bien de ce succès, qui lui permet de distancer son éternel rival (2e, 51 points).

Contrairement à ses dernières sorties, le géant catalan n'a pas laissé son adversaire prendre les devants et a rapidement ouvert le score grâce à son prodige Lamine Yamal (6e, 1-0), lancé dans la profondeur par Dani Olmo.

Mais les hommes d'Hansi Flick ont, comme trop souvent cette saison, ont payé cash leur manque de réussite devant le but (18e, 20e) et se sont fait punir en offrant l'égalisation au promu sur sa seule réelle occasion, transformée par Alvaro Rodríguez, attaquant formé au Real (29e, 1-1).

Maladroît sur ses premières situations, Ferran Torres, en position idéale face au but, a d'abord heurté la barre puis le poteau (33e) sur la même action, avant de régler enfin la mire pour donner l'avantage aux Blaugranas sur une offrande de

Frenkie de Jong (40e, 2-1).

Le «Tiburón» (requin en espagnol), avait fait le plus dur, ensuite, pour s'offrir un doublé, mais son tir a été stoppé sur sa ligne par un défenseur (45e+2) et il a buté sur le gardien catalan Inaki Pena (57e), prêté par le Barça.

C'est finalement l'Anglais Marcus Rashford, entré en jeu en seconde période, qui a fait le break à la conclusion d'un énième débordement de Yamal (72e, 3-1).

Déjà privé de son métronome Pedri, le staff barcelonais pourrait connaître deux nouvelles pertes importantes, le Brésilien Raphinha (45e) et le latéral français Jules Koundé (84e) étant sortis tous les deux en semblant se plaindre de gênes musculaires.

Le titre s'éloigne pour l'Atlético

Egalement en déplacement chez un promu, l'Atlético Madrid a lui laissé filer de nouveaux points précieux dans la course au titre en concédant le match nul (0-0) sur la pelouse de Levante, 19e.

Les Colchoneros (3e, 45 points) n'ont pas su

profiter du match nul (2-2) de Villarreal (4e, 42 points) face à Osasuna (9e, 26 points) pour conforter leur place sur le podium.

Les hommes de Diego Simeone, dont la frustration face à l'irrégularité de son équipe est de plus en plus visible, pourraient se retrouver dimanche soir à neuf longueurs du Real (2e) et dix du FC Barcelone (1er).

Cette rencontre terne a été marquée par un violent choc aérien entre le défenseur argentin Matias Moreno et l'attaquant norvégien Alexander Sorloth, évacué sur une civière et transporté à l'hôpital.

Les examens réalisés ont cependant écarté «toute fracture ou hématome crânien», a déclaré l'Atlético sur X.

Plus tôt dans l'après-midi, le promu Oviedo (20e, 16 points) a mis fin à sa série noire de 15 matchs d'affilée sans victoire en arrachant trois points précieux dans la lutte pour le maintien (1-0) face à Gérone (11e, 25 points).



BUNDESLIGA

Le Bayern stoppé à Hambourg

Une semaine après son premier revers de la saison en Bundesliga à domicile contre Augsburg (2-1), le Bayern a été accroché à l'extérieur sur la pelouse de Hambourg (2-2), samedi, lors de la 20e journée du championnat d'Allemagne.

Avec 51 points au compteur, le Bayern ouvre la porte au Borussia Dortmund (42), qui peut se rapprocher à six points du leader en cas de victoire dimanche (17h30) sur sa pelouse du Westfalenstadion contre la lanterne rouge, Heidenheim.

Le Bayern a été mené au score à la demi-heure de jeu, sur un penalty transformé par Fabio Vieira (34e), puis une reprise des commandes par Harry Kane (42e) et Luis Diaz (46e). Mais les hommes de Vincent Kompany n'ont pas réussi à tenir le résultat, avec l'égalisation de Luka Vuskovic pour le HSV à la 53e minute. Le pressing des Bavarois à partir de l'heure de jeu n'a pas été suffisant pour arracher la victoire dans la dernière demi-heure de jeu. Les coéquipiers de Manuel Neuer enchaînent un deuxième match de Bundesliga sans victoire.

SÉRIE A

Naples dispose de la Fiorentina

Trois jours après son élimination en Ligue des champions d'Europe, Naples a battu la Fiorentina 2 à 1 samedi lors de la 23e journée du Championnat d'Italie de football.

Battu à domicile par Chelsea mercredi (3-2), le Napoli, qui restait sur une lourde défaite en Serie A sur le terrain de la Juventus Turin (3-0), a renoué avec la victoire grâce à des buts d'Antonio Vergara (11e) et de Miguel Gutierrez (49e). L'équipe d'Antonio Conte a tremblé lorsque la Fiorentina a rapidement réduit le score (51e), mais elle a tenu le choc et a conservé son avantage.

Grâce à ce succès, seulement le troisième de l'année 2026 en sept matches de championnat, le champion en titre est remonté, au moins provisoirement, sur le podium (3e, 46 pts), en débordant l'AS Rome (4e, 43 pts), opposé lundi à l'Udinese.

Il est également revenu sur les talons de l'AC Milan (2e, 47 pts) qui attendra mardi à Bologne pour disputer son match de la 23e journée, mais accuse six longueurs de retard sur le leader, l'Inter, en déplacement dimanche à Crémone. Cette victoire a aussi un coût pour une équipe accablée par les blessures de longue durée (De Bruyne, Aguisa, Lukaku) : son capitaine Giovanni Di Lorenzo est sorti sur une civière après s'être tordu un genou en tentant de reprendre un corner de la tête (29e).

La Fiorentina, elle, reste bloquée à la 18e place (17 pts), à une longueur de Lecce qui occupe la 17e place, synonyme de maintien.

Premier League

Arsenal se reprend et étrille Leeds



Le leader Arsenal a chassé les doutes naissants à Leeds (4-0), Chelsea est revenu de très loin contre le relégable West Ham (3-2) et Liverpool a surclassé Newcastle (4-1).

Les Reds ont clos un samedi riche en buts avec les larmes du défenseur français, Konaté, récemment endeuillé par la mort de son père et ému aux larmes au moment de célébrer sa réalisation, dans le temps additionnel.

Les deux autres héros d'Anfield, samedi, étaient Ekitiké et Florian Wirtz.

L'avant-centre a inscrit un doublé en l'espace d'une minute et 18 secondes (41e, 43e) pour effacer l'ouverture du score d'Anthony Gordon (36e, 0-1). Wirtz, son passeur sur le premier but, a aussi marqué (67e, 3-1).

Ce triomphe à la maison offre de l'air à l'entraîneur Arne Slot, sous pression après cinq matches sans victoire en championnat.

Au classement, Liverpool (5e, 39 pts) reste dans la roue de Chelsea (4e, 40 pts), auteur d'une remontée fantastique contre West Ham après une première période catastrophique, conclue sous des sifflets nourris à Stamford Bridge.

«Les considérations tactiques sont passées par la fenêtre, il n'était question que de personnalité,

de qualité et de caractère», a résumé l'entraîneur Liam Rosenior sur Sky Sports.

L'ancien de Strasbourg a voulu reposer des titulaires au coup d'envoi et il l'a payé cher. Son équipe, apathique, a été mené 2-0 après des buts de Jarrod Bowen (7e) et Crysencio Summerville (36e).

Il a lancé la cavalerie à la mi-temps et son triple changement a payé : le défenseur français Wesley Fofana a trouvé la tête de Joao Pedro (57e, 1-2) et Marc Cucurella a égalisé d'une tête plongeante (70e, 2-2).

Les Blues ont arraché la victoire grâce à Enzo Fernandez dans le temps additionnel (90e+2, 3-2) avant une fin de match très tendue où Jean-Clair Todibo a été exclu du côté de West Ham (18e, 20 pts).

Arsenal montre les crocs

Les Gunners, eux, ont signé leur premier succès de l'année 2026 en championnat, après deux nuls et une défaite, dans un stade de Leeds où peu d'équipes se sont imposées cette saison, et avec une maîtrise totale.

Cette belle performance à Elland Road permet au leader londonien (53 pts) de repousser la menace

de Manchester City et Aston Villa (46 points chacun), engagés dimanche dans la 24e journée.

Et cela met en sourdine une petite musique à la mode en Angleterre, qui fait d'Arsenal une équipe rongée par la pression dans la dernière ligne droite en Premier League, après trois saisons finies à la deuxième place.

«Chaque match est une finale de coupe. Nous avons quatre longs mois devant nous, mais nous sommes prêts», a assuré le milieu Declan Rice.

Son entraîneur Mikel Arteta dispose d'un professeur de banc remarquable, aussi, ce qui pourrait s'avérer déterminant pour aller décrocher un titre qu'Arsenal attend depuis 2004.

Noni Madueke a été décisif sur les deux premiers buts après avoir remplacé Bukayo Saka, blessé durant l'échauffement. Et deux entrants ont assuré la victoire : Gabriel Martinelli d'un centre parfait pour Viktor Gyökeres (69e), et Gabriel Jesus d'un joli but (86e, 4-0).

Publicité

Dans les autres rencontres, Everton a privé Brighton de victoire sur le gong (1-1) et Bournemouth a poursuivi son redressement aux dépens de la lanterne rouge, Wolverhampton (2-0).

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

123456789

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FuKushima

- ABSOLUE

AGRUME

ALAMBIC

AMBRE

BENJOIN

BERGAMOTE
- CARDAMOME

CEDRE

CIVETTE

COLOGNE

CORNUE

DIFFUSE
- DISTILLER

DOMINANTE

ECORCE

ENCENS

FLORAL

FLUIDE
- FOUGERE

FRAGRANCE

FRAIS

GOMME

HERBE

HUILE
- JASMIN

LAVANDE

MIMOSA

MUSQUE

NEROLI

ODEUR
- OLFACTIF

ORIENTAL

PARFUM

PATCHOULI

PETALES

RESINE
- ROMARIN

SANTAL

SENTEUR

VANILLE

VERVEINE

VETIVER

S	E	L	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	A	S
I	L	A	N	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	M	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L	I
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N	L
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	I	A
R	N	M	S	L	I	E	A	L	G	L	M	C	S	R
E	T	B	O	L	A	M	O	P	N	O	U	O	E	O
G	E	R	L	C	O	L	O	G	N	E	M	I	R	L
U	U	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	M	D	F
O	R	I	E	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E	E
F	R	A	I	S	N	E	C	N	E	C	O	R	C	E

LES MOTS FLÉCHÉS

SOUVERAIN REPRÉSEN- TANTE	ENQUEU- LAGE LUNETTEUX	BRILLE DE LOIN BICHONNE	PLANCHES À DESSIN BAT LE ROI	OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN	PLAN D'ÉPARONE BOISSON DU MATIN
JOUEURS DE BASKET PENTRE FRANÇAIS				PAREIL RÉCOLTE	
			MÂCHOIRE FATIGUÉE		PLONGÉ
RAT OU SOURIS UN GARS				JOYEUX COUP DE PIED	
	CHANDELLE		DIMINUTIF VALLÉE INONDÉE		
MAL À L'ESTOMAC AUTHEN- TIQUE				SOLE EUROPÉEN PÉTARD	EXIGIBLE
		VICTOIRE DE NAPOLEON AVANT LES POISSONS			PARTICULE CROCHET DE BOUCHER
ULTIMATUM	SONGEA EXTORSION DE FONDS			ARÔME COURSES	
			SERVICES NON RENDUS		DÉCHET HUMAIN
PASSAGE LIBRE	PAYS ENSOLEILLÉ TRIBUNAL			ÉLIMINE MALADIE HONTEUSE	
			SENTIR MAMELLE		TONNEAU
SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIÈTE		DISPERSÉ DRAME JAPONAIS			CONFÈRE DANS
				FOXÉ	
BOÎTE À CRAYONS				SANS TRACE	

SUDOKO

4		8	1			3		
	6		4			5		7
	3		6		2		1	
		6		2	9	1		
3	5						2	6
		7	5	6		9		
	8		3		7		5	
7		2			4		8	
		3			6	4		1

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

3712254986

6442898753

598136274

469613732

827316945

283749165

176198452

843546291

563894721

248173569

IATLAELEFLEX

ISLIESSKIESIX

IFSSIMASII

IRLEANNANVII

NESTNDTORVI

DAFININIV

INPINCACARIV

GEORALAVII

ESLANALAVII

SGESIELESII

10987654321

987654321

876543210

765432109

654321098

543210987

432109876

321098765

210987654

109876543

R	A	I	H	E	R	S	R	
L	A	N	A	B	S	S	A	
N		E	T	E	E	T	N	
S		U	T	U	T	N	A	
D	S		S	E	E	Z		
N	O	L	E	A	R	L	O	
S	A	S	E	U	E	C	H	
E		D	E	E	E	R	E	
O	R		T	E	N	S		
D	E	C	O	N	N	L	I	
T	U	E	I	E	N	O	R	
S	C	S	T	U	R	L	E	
S		S	I	N	I	A		
S		A	L	O	E	S		
U		C		F		M		

Vingt sept ans après sa mort

Rouiched, une figure majeure du patrimoine artistique

Vingt-sept ans après sa disparition, Rouiched demeure une figure incontournable de la culture algérienne. Comédien autodidacte, il a marqué le théâtre et le cinéma par des rôles populaires et engagés, contribuant à façonner l'imaginaire national et à inscrire son nom dans l'histoire artistique du pays.



NASSIM TERKI

Vingt-sept ans après sa disparition, Ahmed Ayad, dit Rouiched, reste l'un des piliers de la mémoire culturelle algérienne. Ses films, ses rôles au théâtre et les archives de ses apparitions continuent de circuler, témoignant d'un comédien qui a façonné, à sa manière, un pan entier de l'imaginaire national.

Né le 20 avril 1921 à la Casbah d'Alger, quartier foisonnant où se mêlent cultures populaires et pratiques artistiques, Rouiched appartient à ces autodidactes qui ont ouvert la voie au spectacle algérien moderne. À la fin des années 1930, il fait ses premières armes sur la scène de la salle Atlas, dans une production d'El Mahboub Stambouli. Suivent plusieurs rôles, notamment dans El Khobza, avant qu'il ne rejoigne en 1942 le Théâtre arabe de Mahieddine Bachtarzi, figure majeure de la scène algérienne sous la colonisation.

Durant les années suivantes, il partage l'affiche avec Hassan El Hassani dans des pièces devenues des classiques du théâtre populaire,

comme Les malheurs de Bouzid. Au début des années 1950, il explore le théâtre radiophonique, un média alors en pleine expansion. Sa trajectoire bascule avec la guerre de Libération, arrêté pour ses activités militantes, il est emprisonné deux ans et demi à Serkadji, au plus fort de la Bataille d'Alger, puis transféré à Beni Messous. Ces fragments de vie, marqués par l'engagement politique, seront plus tard racontés par son fils, l'acteur Mustapha Ayad.

L'indépendance ouvre une nouvelle scène. En 1963, il rejoint la troupe du Théâtre national algérien. Sous la direction de Mustapha Kateb, il reprend Hassan Terro et Les Concierges, deux œuvres qui deviennent des repères du répertoire national. Il joue également dans El Ghoul d'Abdelkader Alloula. En parallèle, il entre au cinéma, en 1966, Gillo Pontecorvo lui confie un rôle dans La Bataille d'Alger.

La reconnaissance du grand public arrive avec Hassan Terro de Mohamed Lakhdar-Hamina en 1968. Revisiter la guerre de Libération par la comédie constitue alors un geste audacieux. Rouiched y impose une présence qui ne le quittera plus. Les années suivantes, il multiplie les rôles : L'Opium et le bâton d'Ahmed Rachedi, L'Éva-

sion de Hassan Terro de Mustapha Badie, Hassan Taxi de Mohamed Slim Riad, Hassan Nia de Ghaouti Ben Deddouche ou encore Une médaille pour Hassan, adaptation filmée de sa pièce Les Concierges par Hadj Rahim. Sur ces tournages, il retrouve plusieurs figures majeures du cinéma algérien : Chafia Boudraâ, Ouardia Hamitouche, Sid Ali Kouiret, Fatiha Berber, Mustapha Kateb, Abou Djamel, Kalthoum.

Il poursuit ce parcours avec L'Affiche de Djamel Fezzaz et Ombres blanches de Saïd Ould Khelifa. À la fin des années 1980, il termine l'écriture d'un scénario intitulé Hassan à Paris, qui ne sera jamais porté à l'écran. Et, plus tard, il se retrouve dans les foyers par le biais du petit écran avec le scénario de Couscous Bladi, diffusé en 2014.

Deux ouvrages reviennent sur sa vie et son œuvre, Mémoires de Rouiched de Rachid Sahnine et Rouiched, mon père, mon ami signé par son fils Mustapha Ayad. En 2017, l'État algérien distingue son parcours en lui attribuant l'Ordre du mérite national au rang d'« Ahid ».

Rouiched s'éteint le 28 janvier 1999. Son œuvre, largement appréciée du public, reste présente dans la culture algérienne et continue d'être reconnue pour ce qu'elle a apporté à son époque.

Sidi Bel Abbès

Un colloque pour défendre le patrimoine et la mémoire nationale

Sidi Bel Abbès se prépare à accueillir, le 5 février, un colloque national consacré au patrimoine et à la mémoire nationale dans les écritures historiques et anthropologiques de l'Ouest algérien. L'événement se tiendra à la maison de la Culture « Kateb Yacine » et réunira universitaires, chercheurs, doctorants et représentants du mouvement associatif. L'objectif est d'examiner les formes de construction, de transmission et de sauvegarde de la mémoire nationale dans la région.

Le colloque est organisé par le Laboratoire de recherches et d'études sur la pensée islamique en Algérie de l'université Djillali Liabès, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, la maison de la Culture et plusieurs associations locales de préservation du patrimoine. Il s'inscrit dans une dynamique visant à valoriser le patrimoine historique, culturel et humain de la région.

Le programme prévoit plusieurs sessions scientifiques animées par des enseignants-chercheurs de différentes universités algériennes. Les discussions porteront sur les écritures historiques, les approches anthropologiques, la mémoire urbaine, le rôle des zaouïas, la tradition orale, les témoignages vivants et sur la protection du patrimoine matériel et immatériel.

L'ordre du jour donnera également une place importante aux mutations sociales, aux formes de résistance culturelle et aux expressions locales de l'identité nationale. Les organisateurs souhaitent analyser les mécanismes de fabrication de la mémoire nationale à partir du terrain, en croisant les disciplines et en intégrant les contributions de la société civile. L'objectif est de dépasser une approche fragmentée du passé et de proposer une lecture globale, enracinée dans l'expérience des populations.

Omar Mimouni, doctorant en textes et documents de l'histoire contemporaine à l'université de Sidi Bel Abbès, souligne que « le colloque défend une approche fondée sur le croisement des recherches historiques et anthropologiques, dans la mesure où ce dialogue sert directement la mémoire nationale ». Selon lui, « il s'agit de mettre en évidence les points de rencontre entre ces disciplines et d'en exploiter les résultats dans le champ de la recherche ».

Le doctorant précise que : « mettre en valeur les dimensions humaines et militantes de l'Algérien, en dépassant une histoire limitée aux faits et aux dates pour s'intéresser aux parcours, aux engagements et aux formes de résistance culturelle ».

Il insiste également sur le « rôle central » des acteurs locaux dans la préservation de la mémoire : « Les recherches historiques et anthropologiques, lorsqu'elles sont appuyées par les zaouïas et la société civile, contribuent efficacement à la documentation de la mémoire nationale et à la protection du patrimoine matériel et immatériel, notamment dans la région de Sidi Bel Abbès et de l'Ouest algérien ». Pour Omar Mimouni, « les témoignages vivants et les récits de vie participent à la reconstruction du patrimoine local en révélant des aspects souvent invisibles ou marginalisés », explique-t-il. Ces « récits » permettent « une vision plus claire, plus équilibrée et plus enracinée, fondée sur l'attachement à la terre, à la religion et à la patrie ».

Le doctorant ajoute que cette démarche mémorielle joue un rôle de médiation sociale : « La mémoire orale constitue un outil efficace pour établir des passerelles entre les générations et les différentes catégories sociales. Elle est essentielle pour l'écriture de l'histoire nationale, selon une vision fondée sur les principes civilisationnels arabo-islamiques et la diversité arabe et amazighe, pensée dans une logique de complémentarité ».

Rédaction Culture

Patrimoine algérien face à la mode internationale

La récente collection de karakou du styliste libanais Zuhair Murad a suscité une vive polémique en Algérie. Présentée comme une création originale, elle reprend de nombreux éléments du vêtement traditionnel algérien, broderies, velours, motifs et coupes spécifiques. Pour beaucoup, il ne s'agit pas d'une influence mais d'une copie, sans mention ni respect des origines.

Cette appropriation a provoqué une réaction importante sur les réseaux sociaux. Des milliers d'Algériens ont publié des comparaisons, rappé-

lé l'histoire du karakou et souligné son rôle dans le patrimoine national. Le vêtement n'est pas seulement un objet décoratif. Il symbolise une mémoire collective, un « savoir-faire » transmis depuis des générations.

Zuhair Murad n'a pas répondu à ces critiques. Il a choisi de désactiver les commentaires sur ses publications concernant la collection. Pour beaucoup, ce choix montre un manque de transparence et une incapacité à expliquer sa démarche.

Cette affaire relance la question du respect du

patrimoine culturel. Dans la mode, s'inspirer d'autres cultures est courant, mais il est important de reconnaître les sources et de les transformer avec respect. Le karakou est un symbole fort de l'histoire et de l'identité algérienne. Il ne peut être réduit à un simple produit de luxe.

La réaction des Algériens montre que le patrimoine est surveillé et défendu. Les créateurs doivent désormais prendre en compte cette vigilance. Copier sans reconnaissance n'est plus accepté. Le respect des héritages culturels est une obligation morale et sociale.

Trait d'esprit

“Dire que ce qui est n'est pas, ou que ce qui n'est pas est, est faux ; et dire que ce qui est, est, et que ce qui n'est pas n'est pas, est vrai.”

Aristote

Ghaza

Le passage de Rafah

partiellement rouvert



Le passage terrestre de Rafah (sud de Ghaza), à la frontière avec l'Égypte, a été partiellement rouvert dimanche, après plus d'un an et demi de fermeture quasi totale, ont rapporté des médias palestiniens. Cité par l'agence Wafa, le responsable de la communication au bureau de l'Union européenne à El Qods occupée, Shadi Othman, a précisé que « cette phase de fonctionnement expérimental » vise à faciliter les déplacements des Palestiniens entrant et sortant de la bande de Ghaza ». Il a noté que « l'objectif principal est d'assurer l'ouverture du terminal dans les deux sens, permettant aux habitants de circuler de manière fluide ». Othman a souligné, en outre, que le rôle de l'Union européenne au passage de Rafah se limite au contrôle et à la supervision, conformément aux accords antérieurs, en particulier à l'accord de 2005, afin de garantir le respect des normes convenues. Il a rappelé que « l'UE avait déjà été présente lors des précédentes phases d'ouverture du terminal, notamment durant la première trêve, qui avait permis à plusieurs Palestiniens de quitter l'enclave ». Le 7 mai 2024, l'armée sioniste avait pénétré sur le territoire du terminal de Rafah côté palestinien, provoquant sa fermeture totale et interrompant à la fois la circulation des passagers et l'acheminement de l'aide humanitaire vers Ghaza.

Formulaire France-Visas

Les précisions de Capago

Capago a publié hier une nouvelle importante sur sa page Facebook officielle. La société rappelle que la majorité des retards ou refus de visa France proviennent souvent d'erreurs lors de la première étape, le formulaire France-Visas. Elle insiste sur le fait que ce formulaire, bien que simple en apparence, ne tolère aucune approximation, car une incohérence ou une erreur peut fragiliser toute la procédure. Capago propose un service d'assistance officiel pour accompagner les demandeurs dans la préparation de leur dossier. Ce soutien vise à éviter les démarches répétitives et à garantir la conformité des informations avant le dépôt.

SAHARA OCCIDENTAL : DES APPELS PRESSANTS POUR LA LIBÉRATION DES DÉTENUS SAHRAOUI

Des organisations sahraouies ont appelé la communauté internationale à faire pression sur l'occupation marocaine pour la libération de tous les détenus sahraouis, réaffirmant leur engagement à poursuivre leur lutte jusqu'à l'indépendance. Dans un communiqué, l'Union des étudiants de Sakia El Hamra et Oued Dahab a mis en avant la résilience des étudiants et des détenus politiques sahraouis dans les prisons de l'occupation. L'Union a également appelé à la libération de l'ensemble des détenus et à respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. De leur côté, les familles des étudiants emprisonnés pour des motifs politiques ont, une nouvelle fois, appelé à la libération de tous les détenus politiques sahraouis et à exiger que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à l'autodé-



termination. Pour sa part, l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme a rendu public un communiqué dans

MÉTÉO : Vents violents aujourd’hui dans plusieurs wilayas

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis une nouvelle alerte pour des vents violents qui vont balayer plusieurs régions de l'ouest et du sud-ouest du pays tout au long de la journée de ce lundi. Les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, Djelfa, Laghouat, Naâma et El Bayadh sont concernées par des rafales de direction ouest à sud-ouest, avec des vitesses comprises entre 60 et 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser les 80 km/h en pointes. Cette vigilance est active de 10 h 00 à 23 h 00. Dans le même temps, les wilayas de Béchar, de

Béni-Abbès, de Tindouf et de Timimoun connaîtront des conditions similaires : vents ouest à sud-ouest de 60 à 70 km/h, avec des rafales à 80 km/h ou plus. L'alerte pour ces zones court de 12 h 00 à 22 h 00. Ces vents soutenus, typiques des épisodes perturbés hivernaux, peuvent provoquer des soulèvements de sable, une visibilité réduite sur les axes routiers, des chutes d'objets légers ou de branches d'arbres, et des difficultés pour les usagers de la route, notamment les conducteurs de véhicules légers ou de poids lourds. La prudence est de mise.

Début du Ramadhan 2026

LES PRÉVISIONS DE L'IAC

Selon les données de l'International Astronomical (IAC), la visibilité du premier jour de Ramadhan en 2026 sera probablement impossible dans la majorité du monde musulman le mardi 17 février. En effet, bien que pour la plupart des pays musulmans le 17 février sera la nuit du doute, le rapport de l'IAC indique que le croissant ne pourra pas être aperçu, que ce soit à l'œil nu, au télescope ou par des technologies avancées d'imagerie, ce jour-là. Pour ceux qui suivent une observation stricte de la lune, le mercredi 18 février sera considéré comme la fin du mois de Chaâbane, faisant du jeudi 19 février le premier jour officiel de Ramadan. L'IAC rappelle à ce propos la « limite de Danjon », qui stipule qu'un croissant lunaire situé à moins de 7 degrés du soleil ne peut pas être distingué à l'œil nu, et à cette date, cette distance n'excédera pas 1,3 degré dans la plupart des régions arabes.

L'EXPRESS

POUR SOUTENIR LE CINÉMA NATIONAL EN 2026

Le ministère de la Culture

lance l'appel à projets cinématographiques

Le ministère de la Culture et des Arts ouvre les candidatures pour le soutien financier aux projets cinématographiques en 2026. Cet appel concerne la production, la coproduction, la postproduction, l'écriture, la distribution et l'exploitation des œuvres, en insistant sur l'originalité et l'innovation artistique. Les dossiers doivent être déposés à partir du 1^{er} février au Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel d'Alger.



Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de l'appel à projets cinématographiques pour bénéficier d'aides financières dans le cadre du soutien de l'État au cinéma au titre de l'exercice 2026, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ces aides concernent le financement de la production cinématographique et de la coproduction (longs et courts métrages, documentaires), la postproduction, l'écriture et la réécriture de scénarios,

ainsi que la distribution, l'exploitation et l'équipement cinématographiques, selon le communiqué. L'aide en question s'adresse aux porteurs de projets «répondant aux critères artistiques et techniques en vigueur dans le domaine du cinéma», exigeant notamment que le thème abordé soit original et inédit, que le projet n'ait pas bénéficié d'un financement antérieur au titre du soutien à l'industrie cinématographique, en sus de fixer le taux de contribution de cha-

que candidat au projet. Le ministère précise également qu'un bénéficiaire ne peut prétendre à une aide pour plus d'une œuvre par an (à l'exception des établissements sous tutelle). Par ailleurs, aucune subvention ne sera accordée aux postulants n'ayant pas honoré leurs engagements antérieurs relatifs à la réalisation ou à la livraison de leurs projets. L'octroi de l'aide se fera au cas par cas, en tenant compte de la valeur artistique du projet, de l'impact socioculturel et économique attendu. Outre ces conditions, les candidats souhaitant bénéficier de l'aide dans le cadre du soutien de l'État aux projets cinématographiques sont tenus de présenter un dossier comprenant divers documents, selon chacune des cinq catégories susmentionnées. La liste des documents exigés est accessible via la page Facebook officielle du ministère. Les dossiers de candidature doivent être déposés en deux exemplaires (papier et numérique) à compter du dimanche 1^{er} février, au niveau du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), à Alger. Le communiqué comporte également la liste exhaustive des projets culturels et artistiques ayant bénéficié de l'aide publique au titre de l'année 2025 dans différents domaines tels que le cinéma, le théâtre et la musique. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État visant à accompagner les porteurs de projets et de la poursuite du programme de soutien à la dynamique culturelle nationale. ■